

BANQUE CENTRALE DU CONGO (BCC)

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

ETATS FINANCIERS ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

BANQUE CENTRALE DU CONGO (BCC)

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Au Conseil de la Banque Centrale du Congo,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Banque Centrale du Congo, comprenant le Bilan au 31 décembre 2018, le Tableau de Formation du Résultat et le Tableau des Flux de Trésorerie clos à cette date ainsi que des notes comprenant le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque Centrale du Congo au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux règles et principes comptables généralement admis en République Démocratique du Congo et aux dispositions légales applicables à la Banque Centrale du Congo.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur indépendant relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque Centrale du Congo conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en République Démocratique du Congo (RDC) et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons votre attention sur :

- Les notes 2.2.5 et 20.2 aux états financiers qui présentent les règles et méthodes comptables de calcul et de présentation des provisions pour indemnités de fin de carrière par la Banque ;
- La note 2.3 des états financiers relative à la continuité d'exploitation pour la présentation des comptes nonobstant le retard pris par l'État dans le cadre de la mise en œuvre du projet de recapitalisation de la Banque ainsi que l'absence de la prise en charge des pertes récurrentes constatées par la BCC depuis plusieurs exercices ;

- La note 5.2 qui met en exergue les conséquences financières du prêt spécial à court terme accordé à la Rawbank ;
- La note 8.1 qui présente le solde débiteur du compte du Trésor dans les livres de la Banque ;
- La note 8.4.1 qui met en évidence un dépôt couvrant une garantie émise par la Banque en faveur d'Afriland First Bank en couverture d'un prêt contracté par le Senat ;
- La note 9.2 des états financiers qui met en évidence les transactions non dénouées au 31 décembre 2018, qui sont enregistrées dans le compte d'attente débiteur « correspondants hors siège ».

Ces observations ne modifient pas notre opinion

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes et principes comptables admis en République Démocratique du Congo et aux dispositions légales applicables à la Banque Centrale du Congo, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, ou de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de proposer la liquidation de la Banque ou la cessation de son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque Centrale du Congo.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport de l'auditeur indépendant.

Kinshasa, le 05 novembre 2019

Deloitte Services Sarl



Bob-David NZOIMBENGENE L.
Associé
Expert-Comptable

ANNEXE 1

PORTANT RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR INDEPENDANT RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de l'auditeur indépendant.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
« **B.C.C** »

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018 ET 2017

(Exprimé en millions de CDF)

<u>ACTIF</u>	<u>Notes</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Avoirs et créances en OR		-	-
Avoirs et créances en Monnaies Etrangères (ME)	3	1 668 839	1 449 990
Titres en Monnaies Etrangères (ME)		-	-
Avoirs et créances en OR et en ME hors DTS		<u>1 668 839</u>	<u>1 449 990</u>
Avoirs et créances en DTS auprès du FMI	4	28 651	142 569
Avoirs et créances à vue en DTS auprès d'autres IFNR		-	-
Avoirs et créances en DTS		<u>28 651</u>	<u>142 569</u>
Concours en Monnaie Nationale (MN) aux établissements de crédit	5	16 240	24 240
Titres en Monnaie Nationale (MN)	6	1 249 498	1 249 498
Avoirs et créances en MN		<u>1 265 738</u>	<u>1 273 738</u>
Immobilisations nettes	7	331 638	283 500
Avoirs et créances divers	8	384 986	148 779
Régularisations et suspens	9	64 836	62 713
Autres actifs divers	10	707 275	735 063
Autres Actifs		<u>1 488 735</u>	<u>1 230 055</u>
TOTAL ACTIF		<u>4 451 962</u>	<u>4 096 352</u>
<u>COMPTES HORS-BILAN (ACTIF)</u>			
Engagements hors bilan actif	22	<u>705 826</u>	<u>713 881</u>

Les notes 1 à 40 font partie intégrante de ces états financiers.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
« **B.C.C** »

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018 ET 2017

(Exprimé en millions de CDF)

<u>PASSIF</u>	Note	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Billets et pièces en circulation	11	1 689 799	1 454 809
Dépôts en Monnaie Nationale (MN) des Résidents	12	796 221	496 490
Dépôts en Monnaie Nationale (MN) des Non-Résidents		77	78
Reprises de Liquidités	13	42 500	35 000
Engagements en MN		<u>2 528 598</u>	<u>1 986 377</u>
Engagements en OR		0	-
Engagements en Monnaies Etrangères (ME)	14	121 786	159 716
Engagements en OR et en ME hors DTS		<u>121 786</u>	<u>159 716</u>
Engagements en DTS envers le FMI	15	1 368 934	1 514 401
Engagements en DTS envers les autres IFNR	16	8 756	8 729
Engagements en DTS		<u>1 377 691</u>	<u>1 523 130</u>
Engagements divers	17	23 005	46 305
Régularisations et suspens	18	39 772	19 526
Autres passifs divers	19	604	771
Autres passifs		<u>63 381</u>	<u>66 602</u>
Provisions pour risques et charges	20	<u>72 506</u>	<u>96 120</u>
Fonds propres	21	<u>235 376</u>	<u>223 373</u>
Résultat de l'exercice		<u>52 624</u>	<u>41 034</u>
TOTAL PASSIF		<u>4 451 962</u>	<u>4 096 352</u>
<u>COMPTES HORS-BILAN (PASSIF)</u>			
Engagements hors bilan passif	22	<u>705 826</u>	<u>713 881</u>

Les notes 1 à 40 font partie intégrante des états financiers

BANQUE CENTRALE DU CONGO
« **BCC** »

**TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR) DES EXERCICES
CLOS AU 31 DECEMBRE 2018 ET 2017**
(Exprimé en millions de CDF)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Produits d'exploitation monétaire	23	96 280	48 208
Charges d'exploitation monétaire	24	(48 504)	(47 449)
MARGE D'EXPLOITATION MONETAIRE		<u>47 776</u>	<u>759</u>
Produits d'exploitation bancaire	25	312 197	211 188
Charges d'exploitation bancaire	26	(55 142)	(25 886)
MARGE D'EXPLOITATION BANCAIRE		<u>257 055</u>	<u>185 302</u>
Matières et Fournitures consommées	27	(14 330)	(9 824)
Services consommés	28	(71 226)	(42 604)
VALEUR AJOUTEE		<u>219 276</u>	<u>133 632</u>
Produits divers	29	7 325	4 848
Reprises sur provisions exigibles	30	40 057	99 606
Charges diverses	31	(67 305)	(50 022)
Charges du Personnel	32	(144 792)	(126 972)
Dotation aux Provisions exigibles	33	(16 443)	(42 348)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		<u>38 117</u>	<u>18 744</u>
Dotation Amortissement & Provisions N-exigibles	34	(36 035)	(60 568)
Reprises s/Amortissement & Provisions N-exigible:	35	3 657	23 950
RESULTAT COURANT D'EXPLOITATION		<u>5 738</u>	<u>-17 874</u>
Produits exceptionnels et hors-exploitation	36	69 049	66 187
Charges exceptionnelles et hors-exploitation	37	(22 163)	(7 279)
RESULTAT EXCEPTIONNELE & HORS- EXPLOITATION		<u>46 886</u>	<u>58 909</u>
Résultat courant d'exploitation		5 738	(17 874)
Résultat exceptionnel et hors-exploitation		46 886	58 909
RESULTAT DE LA PERIODE A AFFECTER		<u>52 624</u>	<u>41 034</u>

Les notes 1 à 40 font partie intégrante des états financiers.

BANQUE CENTRALE DU CONGO

« **B.C.C** »

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CLOS AUX 31 DECEMBRE 2018 ET 2017

(Exprimé en millions de CDF)

	<u>Note</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
<u>EXPLOITATION</u>			
Résultat de l'exercice		52 624	41 034
Ecart de conversion		(285 538)	(253 499)
Résultat ajusté		(232 914)	(212 465)
<i>Eléments à retraiter</i>			
Dotations aux amortissements et aux provisions	33-34	52 477	102 916
Moins-values de cession		214	-
Reprises des amortissements et provisions	30-35	(43 713)	(123 556)
Régularisations des immobilisations		24 162	73 960
Production immobilisée (stockée)		-	(10)
Mali de caisses		135	127
Excédents de caisses		22	18
Régularisations		(177 350)	(62 993)
Charges sur exercices antérieurs		17 551	-
Sous-total éléments à retraiter		(126 502)	(9 538)
Sous-total Resultat ajuste net d'elements a retraiter		(359 416)	(222 003)
<i>Variation des éléments à CT</i>			
Variations des actifs à CT	38	(159 516)	(227 997)
Variations des passifs à CT	39	266 079	132 650
Variation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)		106 563	(95 347)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		<u>(252 853)</u>	<u>(317 350)</u>
<u>INVESTISSEMENTS</u>			
Variation des titres en monnaie étrangère		-	-
Acquisitions d'immobilisations	7	(30 747)	(1 855)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS		<u>(30 747)</u>	<u>(1 855)</u>
<u>FINANCEMENTS</u>			
Encaissements			
Variation des billets en circulation	11	234 991	301 508
Variation des Engagements en DTS et Titres	40	145 439	333 113
Perte de l'exercice précédent		261 761	261 761
Sous-total Encaissements		642 191	896 382
Décaissements			
Remboursement de prêts en DTS	40	(301 660)	(87 385)
Variation Engagements à LT		-	-
Sous-total Décaissements		<u>(301 660)</u>	<u>(87 385)</u>
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENTS		<u>340 531</u>	<u>808 997</u>
Ecart de conversion sur Engagements en DTS et ...			
FLUX DE TRESORERIE DE L'EXERCICE		<u>56 931</u>	<u>489 792</u>
TRESORERIE DE DEBUT DE PERIODE		<u>1 592 559</u>	<u>1 102 767</u>
Régularisation trésorerie en début de période		-	-
TRESORERIE DE FIN DE PERIODE		<u>1 649 490</u>	<u>1 592 559</u>

Les notes 1 à 40 font partie intégrante des états financiers.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
« B.C.C »

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2018

1. CADRE JURIDIQUE

1.1. Statut Juridique

La Banque Centrale du Congo (BCC) est une institution de droit public, dotée de la personnalité juridique. Elle est régie par les dispositions de la loi n°005/2002 du 07 mai 2002, relative à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la Banque Centrale du Congo. Il ressort de cette loi les dispositions ci-après :

1.2. Capital de la Banque

Le capital de la Banque Centrale du Congo est détenu en totalité par l'Etat congolais. Une loi fixe la hauteur du capital ainsi que les modalités de son augmentation ou de sa diminution (article 5 de la loi précitée).

1.3. Objet et missions légales

Selon l'article 6 de la loi précitée, la Banque Centrale du Congo accomplit toutes les missions de Banque Centrale notamment :

- Assurer la stabilité du niveau général des prix ;
- Assurer la stabilité interne et externe de la monnaie nationale ;
- Détenir et gérer les réserves officielles de la République ;
- Promouvoir le bon fonctionnement des systèmes de compensation et de paiement ;
- Élaborer la réglementation et contrôler les établissements de crédit, les institutions de microfinance et les autres intermédiaires financiers ;
- Édicter les normes et règlements concernant les opérations sur les devises étrangères ;
- Participer à la négociation de tout accord international conclu par la République Démocratique du Congo comportant des modalités de paiement et en assurer l'exécution, conformément aux modalités déterminées entre la Banque et le Ministère ayant les Finances dans ses attributions ;
- Promouvoir le développement des marchés monétaires et des capitaux.

La BCC est seule habilitée sur le territoire national à émettre des billets et pièces de monnaie ayant cours légal en RDC.

La Banque peut également être chargée, avec l'accord de l'Etat, d'autres missions d'intérêt public, compatibles avec sa mission principale (article 7).

1.4. Activités et opérations autorisées par la loi

Afin d'atteindre ses objectifs et assurer ses missions, la Banque selon les articles 8 et 9 de la loi n°005/2002 du 07 mai 2002, relative à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la Banque Centrale du Congo, peut :

- Intervenir sur le marché des capitaux, en achetant et en vendant ferme, en prêtant ou en empruntant des créances et des titres négociables ;
- Effectuer des opérations de crédit avec des établissements de crédit et d'autres intervenants des marchés monétaires ou des capitaux ;
- Émettre et racheter ses propres titres d'emprunts ;
- Prendre en dépôt des titres et métaux précieux ;
- Effectuer des opérations de placement et de gestion financière de ses avoirs ;
- Obtenir du crédit à l'étranger et à cette fin consentir des garanties ;
- Ouvrir en ses livres les comptes pour le trésor public, les Banques Centrales étrangères, les établissements de crédit nationaux et étrangers, les organismes financiers internationaux et les organisations internationales ;
- Fournir et recevoir les moyens de paiement et les crédits requis pour l'exécution des accords internationaux.

1.5. Opérations non autorisées par la loi

L'article 16 de la loi sus-mentionnée interdit à la Banque de :

- Poser des actes de commerce qui ne ressortent pas de son objet social ;
- Acquérir des participations dans les sociétés commerciales ;
- Accepter les parts des sociétés commerciales comme garanties ;
- Accorder des prêts et avances non couverts par une garantie ;
- Garantir les dettes et engagements de l'Etat, des entités administratives et des entreprises ou organismes publics ;
- Acquérir des biens immobiliers qui ne sont pas destinés aux besoins de son exploitation.

1.6. Structure d'organisation

Le Conseil de la Banque présidé par le Gouverneur de la Banque Centrale est l'organe suprême qui a les pouvoirs les plus étendus pour concevoir, orienter la politique de la Banque et en contrôler la gestion (article 18). Le contrôle des opérations financières de la Banque est exercé par un Collège de trois Commissaires aux Comptes nommés par le Président de la République pour un mandat de deux ans renouvelable une fois (articles 35 et 36).

En dehors du Siège de Kinshasa, la Banque comprend, à fin décembre 2018, 10 Directions provinciales, 14 Agences autonomes et 14 Agences mandataires.

A fin décembre 2018, la BCC employait 1.840 agents dont 1 401 hommes et 439 femmes contre 1 858 agents dont 1 406 hommes et 452 femmes à fin 2017.

1.7. Régime fiscal

Conformément à ses statuts, la BCC est exemptée de tous les impôts et taxes. Elle est cependant assujettie à la TVA entrée en application le 1er janvier 2012 suivant l'ordonnance-loi n°010/001 du 20/08/2010.

Contrairement aux dispositions de l'article n°4 de la loi 005/2002 du 07 mai 2002 relative à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la BCC, l'Ordonnance-loi n°010/001 du 20 août 2010 portant institution de la TVA abroge l'Ordonnance-loi n°69/058 du 05 décembre 1969 relative à l'ICA.

Par conséquent, la BCC, en tant qu'assujettie, collecte, supporte et déclare la TVA sur toutes les transactions économiques effectuées avec les tiers.

1.8. Rapports avec les pouvoirs publics

La BCC remplit les fonctions de banquier de l'Etat et de conseiller du Gouvernement en matière économique, monétaire et financière. Elle remplit également la fonction de caissier de l'Etat, conformément à une convention conclue avec le Ministère ayant les finances dans ses attributions. La Banque peut remplir les fonctions de caissier des entités administratives décentralisées et des organismes publics, en application des conventions spéciales conclues entre la Banque d'une part et les entités et organismes publics d'autre part.

A ce titre la Banque :

- accepte et effectue les paiements pour compte de l'Etat ;
- administre tout compte spécial de l'Etat en accord avec les ministères intéressés ;
- assure le service de la dette publique;
- achète, vend, décaisse, transfère, perçoit ou détient pour compte de l'Etat tous chèques, lettres de change, valeurs mobilières et autres valeurs ;
- perçoit le produit, en principal ou intérêt, résultant de la vente de toute valeur pour compte de l'Etat en sa qualité de détenteur des valeurs.

Cependant, conformément à l'article 57 de la Loi n°005/2002, il est interdit à la Banque d'accorder des avances ou tout autre type de crédit à l'Etat, à ses subdivisions administratives et aux organismes ou entreprises publiques. L'acquisition directe, auprès d'eux, par la Banque des instruments de leur dette est également interdite.

2. RESUME DES PRINCIPALES DISPOSITIONS LEGALES, PRINCIPES COMPTABLES ET REGLES D'EVALUATION

2.1. Dispositions légales sur les états financiers

L'exercice financier de la BCC commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le Conseil de la Banque approuve chaque année, le 15 décembre au plus tard, sur proposition du Gouverneur, un état de prévisions des dépenses et des recettes de l'exercice suivant.

Dans les 3 mois qui suivent la clôture de chaque exercice financier, le Conseil fait établir après inventaire, l'état d'exécution du budget, le tableau de formation de résultat et un rapport d'activités de la Banque.

L'inventaire, le bilan, le tableau de formation de résultat et le rapport du Conseil sont mis à la disposition des Commissaires aux Comptes au plus tard le 15 avril de l'année qui suit celle à laquelle ils se rapportent.

Les mêmes documents sont transmis, accompagnés du rapport des Commissaires aux Comptes, au Gouvernement, au plus tard le 30 juin de la même année.

2.2. Principales méthodes comptables et règles d'évaluation

Les principales méthodes comptables et règles d'évaluation adoptées par la Banque sont les suivantes :

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles valorisées à leur coût direct d'acquisition, diminuées des amortissements calculés selon la méthode linéaire sur toute la durée de vie estimée comme suit :

<u>Catégories</u>	<u>Durée de vie</u>
Logiciels	2 à 5 ans
Immeubles d'habitation	10 à 40 ans
Autres immeubles	10 à 40 ans
Mobilier	4 à 10 ans
Véhicules particuliers	2 à 5 ans
Véhicules utilitaires	2 à 4 ans
Matériel informatique	2 à 5 ans
Matériel de bureau	4 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	4 à 10 ans

La Banque Centrale du Congo a fixé le seuil de capitalisation des immobilisations corporelles dans ses livres à l'équivalent en Franc Congolais de 500 dollars américains (USD 500). Les dépenses de montants inférieurs à ce seuil sont directement comptabilisées comme des charges de l'exercice.

Les valeurs brutes et les amortissements cumulés au 31 décembre de chaque année sont réévalués, conformément à l'Ordonnance-loi n°89-017 du 18 février 1989 portant réévaluation annuelle de l'actif immobilisé des entreprises, telle que modifiée et complétée à ce jour par l'arrêté ministériel n°017/CAB/MIN/FIN/1998 du 13 avril 1998, qui autorise la réévaluation des actifs immobilisés sur base des coefficients officiels fixés par arrêté ministériel.

Au 31 décembre 2018, la Banque Centrale du Congo a procédé à la réévaluation de ses immobilisations conformément à l'arrêté ministériel N°CAB/MIN/FINANCES/2019/003 du 11 février 2019 portant fixation des coefficients de réévaluation applicables aux bilans de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

2.2.2. Constatation des produits et charges de l'exercice

Les revenus de la Banque Centrale du Congo proviennent principalement des intérêts et commissions sur les crédits et sur les placements des avoirs en monnaies étrangères.

Les revenus des intérêts et commissions courus et non échus sont comptabilisés en fin d'exercice comptable, pour redressement, dans les comptes de régularisation.

Les principales charges de la Banque sont constituées des intérêts, des commissions et des frais généraux. Les intérêts et les commissions courus et non échus sont comptabilisés en fin d'exercice dans les comptes de régularisation.

2.2.3. Réserves générales et réserves spéciales

Selon l'article 50 de la Loi n° 005/2002 du 07 mai 2002 portant constitution, organisation et fonctionnement de la Banque, pour chaque exercice financier, 60 % des bénéfices nets sont versés au compte des réserves générales et le solde, crédité au compte général du Trésor.

Dès que le compte de la réserve générale atteint un montant équivalent au capital, et aussi longtemps qu'il se maintient à ce niveau, les bénéfices sont distribués comme suit : 20 % au compte de réserves spéciales et 80 % au compte général du Trésor.

L'Etat prend en charge les pertes nettes subies par la Banque si, à un moment quelconque, le compte de la réserve générale et le compte de réserves spéciales sont épuisés.

2.2.4. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des charges, des risques et pertes nettement précisés quant à leur objet, rendus probables par la survenance de certains événements, mais incertains quant à leur montant ou leur réalisation à court terme.

Il s'agit entre autres des indemnités de départ à la retraite, des provisions pour litiges, des provisions pour amendes et pénalités, etc.

2.2.5. Provisions pour engagements de départs à la retraite

Le statut des agents de la Banque accorde au personnel lors du départ à la retraite, une indemnité de fin de carrière et une pension complémentaire de retraite, calculées sur base de l'ancienneté et du dernier salaire.

En vertu de l'ordre de service n° 063/12 du 30/03/2012 portant modification du régime de la pension complémentaire, la Banque liquide sous forme d'allocation unique pour les agents actifs admis à la retraite une pension complémentaire. Celle-ci est calculée et liquidée au même moment que l'indemnité de fin de carrière.

Cette pension complémentaire est également reconnue aux agents qui décèdent en cours de carrière et aussi à ceux qui sollicitent et obtiennent une retraite anticipée sous certaines conditions.

Pour les agents passifs d'avant l'entrée en vigueur de l'ordre de service cité ci-dessus, un plan de liquidation étalé sur une période de 10 ans a été élaboré.

La BCC effectue une estimation des droits à liquider au cours de l'exercice suivant (exercice N+1) qu'elle provisionne.

Les indemnités de fin de carrière, allocations uniques et autres droits post-emploi à supporter au delà de l'exercice N+1 ne sont pas provisionnés. Ces charges futures font l'objet d'une estimation simplifiée (non actuarielle) qui est présentée dans les notes aux états financiers.

2.2.6. Transactions en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées dans les livres de la Banque en monnaie nationale (CDF) au taux du jour de la transaction.

Les avoirs, les créances et les dettes en monnaies étrangères, sont convertis au cours de change indicatif publié par la Banque et résultant du marché interbancaire en vigueur à la date d'arrêt des comptes.

Les pertes et gains de changes réalisés lors du dénouement des opérations sont comptabilisés par la Banque dans le tableau de formation du résultat.

Les pertes et gains résultant de tout changement de la valeur des actifs nets de la Banque (en or et en monnaies étrangères y compris les positions des comptes bancaires en devises) à la suite de la modification de la parité de l'unité monétaire nationale ou des monnaies étrangères, sont exclus du tableau de formation de résultat.

En application de cette disposition, la BCC avait décidé à compter de l'exercice 2017, d'inscrire au compte spécial dit « compte de réévaluation », les pertes résultant de la révision des provisions pour dépréciation des créances douteuses ou litigieuses en devise lorsque celles-ci sont réévaluées du fait du changement de la parité entre la devise et le franc congolais. Ces pertes étaient inscrites directement dans le tableau de formation du résultat au cours des exercices antérieurs. Les pertes et bénéfices réalisés au titre d'un exercice sont inscrits au cours de l'exercice suivant dans la rubrique « gains et pertes des exercices antérieurs » qui inclut aussi le compte de réévaluation, aucun retraitement retrospectif n'a été effectué.

Les pertes dont il est question ci-dessus sont à la charge de l'Etat conformément aux textes de la Banque. Quant aux gains, ils seront inscrits dans un compte spécial dit « compte de réévaluation » et affecté à l'amortissement de la dette de l'Etat vis-à-vis de la Banque. Il ne pourra en être disposé autrement que par un accord spécial entre la BCC et le Gouvernement.

2.2.7. Provisions pour dépréciation des crédits à la clientèle

Les provisions pour créances irrécouvrables ainsi que les provisions extraordinaires sont fixées par le Conseil de la Banque. Ces provisions sont estimées sur la base des informations disponibles sur la solvabilité des débiteurs.

2.2.8. Emissions monétaires

Les émissions monétaires sont effectuées lorsque les billets sont mis à la disposition de la Direction de la Trésorerie de la Banque par l'Hôtel des Monnaies.

La mise en circulation de la monnaie intervient lors des retraits de monnaie effectués à la BCC par les banques et autres entités habilitées. Les circulations monétaires sont considérées comme des dettes de la Banque vis-à-vis des opérateurs économiques détenteurs de la monnaie nationale.

La monnaie émise qui est en possession de la Banque parce qu'elle n'a pas encore été mise en circulation ou parce qu'elle a été reversée aux guichets de la Banque par les opérateurs économiques n'est pas inscrite au bilan de la Banque mais fait l'objet d'un suivi en hors bilan.

2.2.9. Engagements hors-bilan

Les obligations reçues ou données par la Banque ou par l'Etat, pour lesquelles la mise à la disposition/livraison des biens (fonds, devises, titres) ou la réalisation des services est différée ou conditionnée par la réalisation d'un événement ultérieur, sont comptabilisées dans les engagements hors-bilan sans effet sur la situation nette.

2.2.10. Engagements des financements des organismes internationaux accordés à la RDC

Les engagements des financements des organismes internationaux accordés à la RDC versés dans les comptes de la BCC sont comptabilisés, d'une part au bilan pour les versements reçus et les paiements de la BCC aux bénéficiaires, et d'autre part, en hors-bilan pour les versements reçus et les remboursements de la RDC, le cas échéant.

2.2.11. Taux de change

Les taux de change du Franc Congolais par rapport aux principales devises dans lesquelles sont libellés les actifs de la banque se présentent comme suit lors des clôtures des deux derniers exercices :

<u>Devises</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
USD	1 635, 6153	1 591,9135
EURO	1 864, 2195	1 902,1023
DTS	2 327, 6113	2 261,5996

2.3. Continuité d'exploitation

L'exercice clos au 31 décembre 2018 s'est soldé par un profit de CDF 52 624 millions. Toutefois, avant l'exercice clos au 31 décembre 2017, la Banque a enregistré des pertes importantes durant plusieurs exercices.

Au 31 décembre 2018, les pertes cumulées non encore refinancées par l'Etat conformément aux dispositions de l'article 52 de la loi organique N° 005/2002 du 07 mai 2002 portant organisation et fonctionnement de la BCC s'élèvent à CDF 773 milliards. L'Etat a, aux termes de la convention sur la recapitalisation de la BCC du 10 février 2011 et de son avenant du 13 juillet 2012, décidé de :

- titriser les créances de CDF 1 249 milliards incluant des pertes de CDF 755 milliards (exercices 2004 à 2010) et des écarts de conversion de CDF 494 milliards ; les titres émis étant porteur d'intérêt au profit de la Banque ;
- doter la Banque d'un capital projeté à CDF 213 milliards ; le capital social actuel étant d'un montant symbolique de CDF 60.

Bien que la nouvelle loi fixant les modalités de recapitalisation de la Banque ait été promulguée en date du 13 décembre 2018 et entre en vigueur en janvier 2019, les modalités de libération dudit capital ne sont pas encore arrêtées par l'Etat Congolais à la date du présent rapport.

Par ailleurs, les créances titrisées n'ont pas encore connu un début de remboursement. Il importe de rappeler aussi que les écarts de conversions nets de CDF 311 milliards, demeurent en attente d'un accord de reprise par l'Etat.

Le poids de ces créances cumulées sur l'Etat de CDF 1 637 milliards, l'absence d'une dotation en capital suffisant et l'impact de la position du compte du Trésor qui est débitrice de CDF 354 milliards dans les livres de la Banque au 31 décembre 2018, ne sont pas de nature à entamer la capacité de la Banque à honorer ses engagements et à assurer la continuité de ses activités. La Banque demeure viable et solide financièrement.

Toutefois, le Gouvernement a, à travers une lettre du Ministre des Finances référencée N°CAB/MIN.FIN/BMC/2018/4383 du 17 octobre 2018, pris l'engagement d'accélérer la mise en œuvre du processus de restructuration financière de la Banque.

Il sied de noter qu'à la date de la clôture des comptes de la BCC pour l'exercice 2018, des discussions sont toujours en cours avec l'Etat dans le cadre de la résolution de cette problématique de la recapitalisation de la Banque. Pour toutes ces raisons, contrairement aux exercices précédents, la Banque n'a pas jugé opportun d'obtenir une lettre de soutien de la part du Gouvernement de la RDC.

3. AVOIRS ET CREANCES EN MONNAIES ETRANGERES

Les avoirs et créances en monnaies étrangères (ME) de la Banque Centrale du Congo se présentent comme suit :

	Note	<u>31 Dec 2018</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>
Encaisses en ME	3.1	29 391	27 534
Disponibilités à vue en ME auprès des correspondants étrangers	3.2	701 918	756 879
Avoirs en ME en cantonnement auprès des correspondants étrangers	3.3	21 518	21 006
Fonds envoyé/corresp étrangers		19 627	
<i>Sous-total Avoirs et créances à vue en ME sur les non résidents</i>		<u>772 454</u>	<u>805 419</u>
Provisions versées crédoc à change couvert	3.4	12 023	7 663
Placements à court terme en ME auprès des correspondants étrangers	3.5	261 164	-
<i>Sous-total Avoirs et créances à court termes en ME sur les non résidents</i>		<u>273 187</u>	<u>7 663</u>
Disponibilités à vue ME auprès des Correspondants locaux	3.6	204 934	420 330
Avoirs ME en cantonnement auprès des correspondants locaux	3.7	5 898	4 525
<i>Sous total Avoirs et créances à vue en ME sur les Résidents</i>		<u>210 832</u>	<u>424 855</u>
Créance BCC s/Bq Congolaise ME	3.8	46 899	-
Placements CT ME correspondants locaux	3.9	412 366	212 053
Provisions pour dépréciation des créances de la BCC s/BC ME	-	46 900	-
<i>Sous-total Avoirs et créances à court terme en ME sur les Résidents</i>		<u>412 365</u>	<u>212 053</u>
Total Avoirs et créances en Monnaies étrangères		<u>1 668 838</u>	<u>1 449 990</u>

3.1. Encaisses en monnaies étrangères

Les encaisses en monnaies étrangères sont détaillées comme suit par devise :

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF
	<i>(000)</i>	<i>(000.000)</i>	<i>(000)</i>	<i>(000.000)</i>
Encaisses en USD	14 439	23 617	12 537	19 957
Encaisses en EURO	2 890	5 387	3 776	7 182
Encaisses en CAD	3	3	3	3
Encaisses en JPY	19	0	19	-
Encaisses en GBP	0	0	-	-
Encaisses en CHF	2,22	4	2,22	4
Encaisses en XAF	133 665	380	133 665	388
Encaisses en ZAR	1	0	1	-
Total Encaisses en monnaies étrangères		<u>29 391</u>		<u>27 534</u>

Ces encaisses se repartissent comme suit entre le siège et les directions provinciales.

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF
	<i>0</i>	<i>(000.000)</i>	<i>0</i>	<i>(000.000)</i>
Siège - Kinshasa				
Encaisses en USD	13 016 792	21 291	10 461	16 654
Encaisses en EUR	2 612 405	4 870	3 499	6 655
Encaisses en CAD	2 520	3	-	3
Encaisses en JPY	19 000	0	2	-
Encaisses en GBP	10	0	-	-
Encaisses en CHF	2 220	4	-	4
Encaisses en XAF	133 664 500	380	13 366	388
Encaisses en ZAR	770	0	-	0
Sous-total des encaisses - Siège		<u>26 548</u>		<u>23 704</u>
Directions provinciales				
Encaisses en USD - Lumbashi	1 245 653	2 037	1 977	3 148
Encaisses en EUR - Lubumbashi	277 352	517	277	527
Encaisse en USD- Beni			-	-
Encaisses en USD - Bukavu	66 666	109	2	4
Encaisses en USD - Goma	95 615	156	53	84
Encaisses en USD - Uvira	4 781	8	43	67
Encaisses en USD - Muanda	9 453	16	-	-
Sous-total des encaisses - Directions		<u>2 843</u>		<u>3 830</u>
Total des encaisses en ME		<u>29 391</u>		<u>27 534</u>

3.2. Disponibilités à vue en monnaies étrangères auprès des correspondants étrangers

Les avoirs à vue en monnaies étrangères auprès des correspondants étrangers s'analysent comme suit par devise :

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF
	<i>(000)</i>	<i>(000.000)</i>	<i>(000)</i>	<i>(000.000)</i>
BCC AfreximBank - USD	0	0	134 456	214 042
BRI 2D /Compte Ord Preav 2 - USD	399 117	652 802	309 996	493 487
BRI 2D IBRD -USD	3 062	5 008	3 005	4 784
BRI 2D BAD - USD	5 227	8 550	5 131	8 168
BRI 2D PPTE - USD	8 621	14 101	8 462	13 470
BRI 2D FMI - USD	5 183	8 478	5 087	8 099
Crédit Suisse Cash Cover - USD	-	-	12	19
Crédit Suisse Zurich - USD	-	-	134	213
FORTIS Compte Ordin - USD	3 130	5 120	3 131	4 984
Banque De Maurice - USD	283	463	268	427
Union des banques Suisse - USD	-	-	-	-
Sous-total USD	<u>424 624</u>	<u>694 522</u>	<u>469 682</u>	<u>747 693</u>
Banque De France - EUR	0	0	0	-
BNB Compte Ordin - EUR	44	83	44	84
BNB/BXL Dedomagement - EUR	163	305	163	311
BNB/BXL Vente Rapport - EURO	0	0	4	8
BNB/BXL Compte P 16 - EURO	3 162	5 895	3 162	6 015
BNB/BXL Compte P 15 - EUR	14	26	14	26
BNB/BXL Vente Rapport	4	7	0	-
BNB/BXL Compte P 13 - EURO	2	3	2	4
BNB/BXL Compte P 11 - EURO	20	37	20	38
BNB/BXL Compte P 10 - EURO	15	28	15	29
BRI Bale 2D Compte Ordinaire - Euf	166	309	167	317
Commerz Bank - EUR	140	260	235	446
Crédit Suisse - EUR	0	0	330	628
Crédit Suisse Cash Call - EUR	0	0	402	764
FORTIS Compte Ordin - EUR	219	408	219	416
FORTIS BRB/BXL - EUR	-1	-2	-1	-2
FORTIS Carte de crédit - EUR	-	-	0	-1
Banque De Maurice /COM - EUR	5	9	5	9
Sous-total Euros	<u>3 952</u>	<u>7 368</u>	<u>4 781</u>	<u>9 092</u>
Crédit Suisse - CAD	23	28	52	65
Bank Of Canada - CAD	-	-	23	29
Sous-total CAD	<u>23</u>	<u>28</u>	<u>75</u>	<u>94</u>
Total avoirs à vue en ME auprès des correspondants étrangers		<u>701 918</u>		<u>756 879</u>

3.3. Avoirs en monnaies étrangères en cantonnement auprès des correspondants étrangers

Les avoirs en cantonnement sont constitués de deux comptes de la BCC dans les livres de Fortis qui ont fait l'objet de « saisie arrêt succession ». Ces comptes présentent des soldes respectifs de USD 12 334 401,94 et EUR 720 497,28, soit CDF 21 518 millions au 31 décembre 2018.

3.4. Provisions versées sur crédits documentaires à change couvert

La BCC a versé auprès d'une banque commerciale nationale des provisions pour crédits documentaires de EUR 2 842 571,10 et de USD 4 110 673,75; soit CDF 12 033 millions.

3.5. Placements à court terme en ME auprès des correspondants étrangers

La BCC a effectué des placements d'un montant total d'Euro 159 673 538,3 auprès de la Banque Africaine d'Import-Export, soit CDF 261,1 milliards.

3.6. Disponibilités à vue en monnaies étrangères auprès des correspondants locaux

Les disponibilités à vue en monnaies étrangères auprès des correspondants locaux sont détaillées comme suit par devise :

	<u>31 décembre 2018</u>		<u>31 décembre 2017</u>	
	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF
	<i>(000)</i>	<i>(000.000)</i>	<i>(000)</i>	<i>(000.000)</i>
Banque Commerciale du Congo USD	9 252	15 132	54 573	86 875
CitiBK CONGO RETROCESSION / BK FR	16 087	26 312	60 207	95 844
Citigroup Kinshasa USD	160	262	132	210
BCC RME Bgfibank USD	36 115	59 070	99 662	158 654
BCC RME TBM USD	20 979	34 313	1 470	2 339
Ecobank USD	297	486	1 742	2 773
Afriland First Bank/USD	10 276	16 808	-	-
Rawbank USD	27 781	45 439	43 741	69 631
<i>Sous-total USD</i>	<u>120 947</u>	<u>197 822</u>	<u>261 527</u>	<u>416 326</u>
BCC RME TBM EURO	562	1 047	252	480
Banque Commerciale du Congo EUR	96	179	208	395
Rawbank EUR	3 157	5 886	1 645	3 129
<i>Sous-total euro</i>	<u>3 815</u>	<u>7 112</u>	<u>2 105</u>	<u>4 004</u>
auprès des correspondants locaux		<u>204 934</u>		<u>420 330</u>

3.7. Avoirs en ME en cantonnement auprès des correspondants locaux

Les avoirs en monnaies étrangères cantonnés auprès des correspondants locaux sont constitués des avoirs de la Banque saisis à la suite des décisions judiciaires ainsi que d'une provision constituée auprès d'une banque locale en couverture des paiements à effectuer par cartes de crédit et se détaillent comme suit :

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF
	<i>(000)</i>	<i>(000.000)</i>	<i>(000)</i>	<i>(000.000)</i>
Citigoupe - USD	1 183	1 935	802	1 276
BCDC - USD	1 432	2 342	1 432	2 279
RawBank - USD	367	600	367	584
RawBank provision carte de crédit - USD	242	396	242	385
TMB USD	382	625	-	-
Total avoirs en ME en cantonnement auprès des correspondants locaux	3 606	5 898	2 843	4 525

3.8. Créances de la BCC sur la Banque Congolaise en monnaie étrangère

Les créances de la BCC sur la Banque Congolaise en monnaies étrangères s'élèvent à CDF 46 899 millions totalement provisionnées au 31 décembre 2018.

3.9. Placements à court terme en monnaies étrangères auprès des correspondants locaux

Les placements à court terme en monnaies étrangères auprès des correspondants locaux s'analysent comme suit :

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF
	<i>(000)</i>	<i>(000.000)</i>	<i>(000)</i>	<i>(000.000)</i>
Placements RAWBANK/Caisse de retraite	1 206	1 974	132 000	210 133
RAWBANK USD	250 910	410 392	1 206	1 920
Total Placements en monnaies étrangères auprès des correspondants locaux	252 116	412 366	133 206	212 053

4. AVOIRS ET CREANCES EN DTS AUPRES DU FMI

Les avoirs et créances en DTS auprès du FMI présentent un solde de CDF 113 918 millions au 31 décembre 2018 qui est ventilé comme suit :

	Note	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
		Soldes en DTS	Contrevaleurs en CDF	Soldes en DTS	Contrevaleurs en CDF
		(000)	(000.000)	(000)	(000.000)
Avoirs à vue en Droits de Tirage Spéciaux (DTS) auprès du FMI	4.1	12 628	28 651	63 039	142 569
Position dans la tranche de réserve		-	-	-	-
Total avoirs et créances en DTS auprès du Fonds		12 628	28 651	63 039	142 569

4.1 Avoirs à vue en DTS

Les avoirs en DTS de la République Démocratique du Congo auprès du FMI s'élèvent à CDF 142 569 millions soit l'équivalent de DTS 12 627 993 au 31 décembre 2018, soit CDF 28 651 millions. Ces avoirs peuvent être présentés de manière détaillée comme suit :

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Soldes en DTS	Contrevaleurs en CDF	Soldes en DTS	Contrevaleurs en CDF
	(000)	(000.000)	(000)	(000.000)
Solde d'ouverture	63 039	142 570	167 992	273 647
Intérêts payés sur Allocations	(4 462)	(13 029)	(2 256)	(4 782)
Intérêts trimestriels sur les avoirs en	325	751	479	993
Frais de gestion annuels du	(8)	(20)	(15)	(29)
Rachat DTS	19 979	45 300	(36 917)	(65 050)
Intérêts semestriels Prêt FRPC	(66 244)	(152 510)	(66 244)	(87 385)
Différence de change	-	5 589	-	25 175
Total avoirs à vue en DTS	12 628	28 651	63 039	142 569

4.2 La tranche de réserve

La tranche de réserve de la République Démocratique du Congo présente un solde nul et peut être présentée de la manière suivante :

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Soldes en DTS	Contrevaleurs en CDF	Soldes en DTS	Contrevaleurs en CDF
	(000)	(000.000)	(000)	(000.000)
FMI quote part (Souscription)	1 066 000	2 481 234	1 066 000	2 462 948
Avoirs du FMI dans la monnaie du pays sur le compte n°1 et le compte Titres	(1 066 000)	(2 481 234)	(1 066 000)	(2 462 948)
Total Position dans la tranche de réserve	-	-	-	-

5. CONCOURS EN MONNAIE NATIONALE AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les avoirs et créances en monnaie nationale s'analysent comme suit :

	Note	31 Dec 2018 CDF (000.000)	31 Dec 2017 CDF (000.000)
Prêts à Court Terme		-	72 510
Facilités permanentes		-	102 466
Prêts spéciaux à Moyen Terme aux autres IF	5.1	1 240	1 240
Prêts spéciaux à Moyen Terme aux autres banques	5.2	15 000	18 337
Sous-total Concours en MN-Brut		16 240	194 553
Provisions pour dépréciation prêts à court terme aux banques agréées		-	(64 510)
Provisions pour dépréciation facilités Permanentes		-	(102 466)
Provisions pour dépréciation prêts spéciaux à Moyen Terme aux IF et aux banques		-	(3 337)
Sous-total Concours en MN-Provisions		-	(170 313)
Total Concours en MN aux établissements de crédits		16 240	24 240

5.1 Prêts spéciaux

Ce poste représente le concours de la BCC en monnaie nationale en faveur des établissements de crédit et autres institutions financières au travers des guichets de refinancement.

5.2 Prêts spéciaux à Moyen Terme aux autres banques

Ce poste représente le montant du prêt à moyen terme accordé à la Banque pour le refinancement de la RawBank.

En effet, la Banque a accordé le 1er février 2018 à la Rawbank un prêt spécial à court terme de CDF 15 milliards remboursable en 46 jours (soit le 19 mars 2018), à un taux d'intérêt de 20% l'an.

Le remboursement dudit prêt est intervenu le 22 Avril 2019, soit 399 jours après la date d'échéance contractuelle. La Banque a saisi formellement par courrier la Rawbank en septembre 2019 pour réclamation et paiement des intérêts de retard consécutifs au dépassement de délai remboursement de 445 jours, et a ensuite procédé au prélèvement de ce montant par débit d'office en date 22 octobre 2019 suivant l'avis de débit en compensation N° ADCE0025640.

Le montant de ces intérêts a été évalué à CDF 3 325 millions mais par mesure de prudence, ce montant n'a pas été constaté dans les produits financiers de la Banque au 31 décembre 2018.

6. TITRES EN MONNAIE NATIONALE

Les titres en monnaie nationale sont constitués des billets à ordre émis par le Ministère des Finances en couverture des pertes d'exploitation et des différences de conversion cumulées constatées par la BCC au 31 décembre 2010.

Cette titrisation est consécutive à l'application de :

- l'article 52 de la loi organique N° 005/2002 du 07 mai 2002 portant organisation et fonctionnement de la BCC qui prévoit la prise en charge par l'Etat des pertes nettes réalisées par la BCC qui n'ont pas pu être imputées sur les comptes de réserves générales et spéciales.
- l'article 51 alinéa 2 de la loi précitée qui prévoit que l'Etat prenne à sa charge les pertes résultant de tout changement de la valeur des actifs nets de la Banque en or, et en monnaies étrangères imputables à la modification de la parité de l'unité monétaire nationale ou des monnaies étrangères.

Les titres de créances émis par l'Etat au profit de la BCC se présentent de manière détaillée comme suit :

	Note	Montant <i>CDF (000.000)</i>
Pertes cumulées au 31.12.2004		432 046
Pertes de l'exercice en 2005		14 027
Pertes de l'exercice en 2006		23 506
Bénéfice de l'exercice 2007		(32 026)
Pertes de l'exercice en 2008		37 419
Pertes de l'exercice en 2009		56 490
<i>Sous-total des pertes titrisées</i>		531 462
Ecarts de conversion de 2004		100 014
Ecarts de conversion cumulé en 2009		394 297
<i>Sous-total des écarts de conversion titrisés</i>		494 311
<i>Quote-part des pertes et écarts de conversion non titrisés</i>	6.2	(773)
Billet à ordre N° 01/2011 du 31 mars 2011	6.1	<u>1 025 000</u>
Pertes de l'exercice 2010		223 786
Ecart de conversion de 2010		712
Billet à ordre N° 02/2011 du 31 décembre 2011	6.1	<u>224 498</u>
TOTAL DES CREANCES TITRISEES PAR L'ETAT		<u>1 249 498</u>

6.1. Billets à ordre obtenus de l'Etat

Les billets à ordre N°1/2011 et N°02/2011 sont soutenus par la convention de recapitalisation de la BCC signée entre la Banque et l'Etat le 10 février 2011 et l'avenant à cette convention signé le 13 juillet 2012. Ces billets sont d'une maturité de 3 mois renouvelable par tacite reconduction. Selon la convention précitée, le taux d'intérêt est renégocié chaque année par les parties et les intérêts sont calculés mensuellement et couverts le 15 du mois suivant par un ordre de paiement informatisé du Gouvernement. Au titre de l'exercice 2018, le Trésor a versé à la BCC des intérêts mensuels forfaitaires de CDF 4 milliards sur toute l'année.

6.2. Pertes et écarts de conversion au 31.12.2018 non titrisés

La quote-part des pertes et écarts de conversion cumulés au 31 décembre 2010 qui n'a pas été prise en compte dans les montants des billets à ordre émis a été inscrite dans les « autres créances » dans l'attente d'une nouvelle concertation entre les parties (Voir Note 10.5).

7. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations de la Banque Centrale du Congo se présentent comme suit :

<i>En millions de CDF</i>	Imm. & Terrains	Matériels roulants	Matériels & Mobiliers	Equipmt Inform.	Autres mat.	Immo en cours	Dép. à régulariser	TOTAL
Au 31/12/2017	212 654	35 403	66 655	55 518	134 148	36 371	65 140	605 889
Acquisitions 2018	12 779	14 346	176	1 033	2 413	-	-	30 747
Compl. Valeur	15 101	2 553	4 563	3 925	9 432	-	-	35 574
Cession 2018	-	1 415	1 553	487	439	-	-	3 894
Régularisations	-	-	-	-	-	15 278	8 884	24 162
Au 31/12/2018	240 534	50 887	69 841	59 989	145 554	51 649	74 024	692 478

Amortissements et provisions

cumulés

Au 31/12/2017	- 73 273	- 29 808	- 54 806	- 52 090	- 112 413	-	-	- 322 390
Dotation 2018	- 5 610	- 2 889	- 3 167	- 1 678	- 5 131	-	-	- 18 475
Compl. Amort.	- 5 505	- 2 196	- 3 950	- 3 719	- 8 184	-	-	- 23 554
Cession 2018	-	1 186	1 531	487	432	-	-	3 636
Au 31/12/2018	-	50	-	2	4	-	-	56
Au 31/12/2018	- 84 388	- 33 757	- 60 392	- 57 002	- 125 300	-	-	- 360 839

Valeur nette

Au 31/12/2017	139 381	5 595	11 849	3 428	21 735	36 371	65 140	283 499
Au 31/12/2018	156 146	17 130	9 448	2 987	20 252	51 649	74 024	331 637
Variation	16 765	11 535	- 2 401	- 441	- 1 482	15 278	8 884	48 138

Les immobilisations de la Banque sont amorties suivant la méthode linéaire.

Pour ce qui est de la réévaluation, les valeurs immobilisées ont été actualisées conformément à l'arrêté ministériel N°/CAB/MIN/FINANCES/2019/003 du Ministère des Finances portant fixation des coefficients de réévaluation applicables aux bilans clos au 31 décembre 2018 publié le 11 février 2019.

Au 31 décembre 2018, les immobilisations de la Banque ont connu une hausse de CDF 48 137 millions. Cette hausse provient essentiellement des acquisitions de deux immeubles et une maison pour l'hébergement d'un des dirigeants de la Banque, de l'acquisition de 128 véhicules, des dépenses des travaux de finissage de bâtiments devant abriter les bureaux de la Banque dans les villes de Lubumbashi et Matadi ainsi que de la réévaluation effectuée conformément à l'arrêté ministériel N°/CAB/MIN/FINANCES/2019/003 du Ministère des Finances portant fixation des coefficients de réévaluation applicables aux bilans clos au 31 décembre 2018 publié en date du 11 février 2019.

Les immeubles KIN 5 (Boulevard du 30 juin / Kinshasa / Gombe), KIN 6 (Palais de Marbre / Kinshasa / Ngaliema) et KIN 62 (44/Av. Abbé Kahoze / Kinshasa / Kintambo) demeurent encore non expertisés à ce jour.

Il convient aussi de signaler que les nouveaux bâtiments administratifs des Directions Provinciales de Lubumbashi et Matadi ont été rendus opérationnels en 2018. Cependant, leurs valeurs demeurent encore dans le compte des immobilisations en cours. Cette situation est consécutive au fait que, malgré l'exploitation effective de ces bâtiments, certains travaux de finissage et de correction se sont poursuivis jusqu'au-delà de la clôture comptable de l'exercice 2018. De ce fait, il n'était pas possible de déterminer la valeur définitive de ces ouvrages au moment de la clôture étant donné que le prestataire produit la facture définitive à la fin des travaux, conformément à la procédure en vigueur. Pour pallier la question des amortissements courus, une provision pour dépréciation de ces bâtiments a été comptabilisée au 31 décembre 2018.

Par ailleurs, la sortie des immobilisations ayant servi d'apport en nature de la BCC dans le cadre de sa prise de participation dans le capital de la filiale commune dédiée aux prestations de soins de santé créée avec la société Strategos Africa SASU a été constatée dans les comptes de la Banque.

8. AVOIRS ET CREANCES DIVERS

Les avoirs et créances divers de la Banque Centrale du Congo se présentent comme suit :

	Note	31 Dec 2018 CDF (000.000)	31 Dec 2017 CDF (000.000)
Comptes du Trésor Public	8.1	354 258	132 654
TVA déductible	8.2	5 742	5 884
Contentieux personnel		5 974	173
Prêts au personnel	8.3	15 824	8 448
Garanties versées en MN		21	21
Débours à récupérer		31	110
<i>Sous-total Avoirs et créances en monnaie nationale - brut</i>		381 850	147 289
Garanties versées en ME	8.4	8 859	1 499
Avances aux fournisseurs en ME		-	-
<i>Sous-total avoirs et créances en monnaies étrangères - brut</i>		8 859	1 499
Sous-total avoirs et créances divers - brut		390 709	148 788
Provision pour dépréciation - contentieux personnel		(5 723)	(8)
Total Avoirs et créances divers		384 986	148 779

8.1. Comptes du Trésor

Les comptes du Trésor présentent un solde débiteur de CDF 354 258 millions, constitué des comptes individuels en comptabilité auxiliaire, tels que repris dans le tableau ci-dessous :

	31 Dec 2018	31 Dec 2017
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Compte Général du Trésor	(977 623)	(326 519)
Dépenses en urgence	-	(400 068)
Pas de porte Métalkol	22 682	22 682
Transfert allègement dette FMI	129 674	129 674
Sommet Francophonie	27	27
T.V.A remboursable	3 767	10 950
Reliquat paie de salaires	121 504	98 336
Montant recettes Projet MAP/PNMLS	0	-
Pas de Porte Minier	16 126	16 126
Redevance Gécamines	24 090	24 090
Travaux aérogare Ndjili	9 748	9 748
Sûreté Financière de Réh. Envi	7 317	5 778
Appui à la Réforme Sécuritaire	514	514
Projets Intégrateurs	874	874
Appui aux Etudes Sectorielles	1 000	1 000
Appui Réh od Infra Sect Santé	2 028	2 028
Parafiscalité Pétrolière	271	271
Appui au Dév S/Redevance MM	86 529	86 529
Redevance MIN/KCC MINING	16	16
RESS. EN PROV. DES COMPTES-BCM	1 139	1 139
COMMISSION ELECTOR NAT. INDEPEND	18 318	3 244
Redevance MIN MUTANDA MINING	1	1
Confiscation Blanchiment Cap	1 261	3 644
DGM	1	-
Sous-total 1	(530 735)	(309 914)
Appui Budget Union Européerene	100 738	100 738
Recette/ Participation OKIMO	36 991	36 991
Créances des biens zaïrianisés	1 308	731
Gazodic Gulf Oil Muanda	20 514	20 513
Bonus Graben Abertin	2 713	2 713
Trust Fund pour l'Ituri	3 632	3 632
COMPTE GENERAL TRESOR PUBLIC	-	1 118
Appui Budgétaire Banque Mondiale	10 824	10 824
PURUS Composante Education	0	-
Sous-total 2	176 719	177 260

A la suite d'une concertation entre le Trésor et la Banque, divers comptes dont les soldes créditeurs étaient imputés aux « Comptes des Pouvoirs Publics » (Voir Note 12.2) au cours des exercices antérieurs à 2016, ont été réaffectés depuis l'exercice clos au 31 décembre 2016 dans les comptes du Trésor. Le solde cumulé de ces comptes est de CDF 176 719 millions (sous-total 2 du tableau ci-dessus) au 31 décembre 2018. Les comptes du Trésor auraient présenté un solde débiteur de CDF 530 735 millions (sous-total 1 du tableau ci-dessus) si ce changement n'avait pas eu lieu.

8.2. TVA déductible

Le solde de ce compte est constitué de la taxe sur la valeur ajoutée relative aux achats effectués par la Banque Centrale du Congo non encore déduite au 31 décembre 2018.

8.3. Prêts au personnel

Les prêts divers consentis au personnel s'analysent comme suit :

	<u>31 Dec 2018</u>	<u>31 Dec 2017</u>
	<i>CDF</i>	<i>CDF</i>
	<i>(000.000)</i>	<i>(000.000)</i>
Prêts à un an au Personnel	4 425	2 503
Prêts à MT en MN au Personnel	10 121	5 257
Prêts à MT en MN au Personnel échéant à moins d'un an	0	1
Prêts à LT en MN au personnel	1 278	686
Total Prêts au Personnel	<u>15 824</u>	<u>8 448</u>

8.4. Garanties versées en ME

Les garanties diverses versées au tiers se présentent comme suit au 31 décembre 2018 :

	<u>31 Dec 2018</u>	<u>31 Dec 2017</u>
Note	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Garantie à MT en ME versée aux banques agréées 8.4.1	7 631	
Frs ordinaires/ Autres N-Résidents ME	-	6 689
Garanties à LT en ME versées aux Entreprises privées	451	
Garanties à MT en ME versées aux Entreprises privées	242	
Garanties à LT en ME versées aux Particuliers	-	
Garanties à LT en ME versées aux Non-résidents	535	
Total garantie versées en Monnaies étrangères	<u>8 859</u>	<u>6 689</u>

8.4.1. Garanties à Moyen Termes en Monnaies Etrangères versées aux banques agréées

Le solde de ce compte est l'équivalent de USD 4 665 810 représentant la garantie versée pour couvrir un prêt accordé au sénat.

En effet, suivant la correspondance du Ministre des Finances datée du 26 décembre 2018, la Banque Centrale a émis en faveur d'Afriland First Bank, une garantie couverte par un dépôt en devises de USD 4 665 810. Ceci, en couverture d'un crédit d'un montant équivalent accordé au Sénat par Afriland First Bank.

Toutefois, en date du 16 mai 2019, cette garantie a été récupérée par la Banque Centrale du Congo.

9. REGULARISATION ET SUSPENS D'ACTIF

La rubrique « régularisation et suspens d'actifs » s'analyse comme suit :

	Note	31 Dec 2018 <i>CDF</i> <i>(000.000)</i>	31 Dec 2017 <i>CDF</i> <i>(000.000)</i>
Produits d'intérêts et comissions bancaires à recevoir	9.1	2 489	2 606
Charges payées ou comptabilisées d'avance		366	46
Loyers payés et comptabilisés d'avance		0	222
Suspens de la Chambre de Compensation, des comptes courants et autres opérations en attente		2 984	7 063
Correspondants hors siège	9.2	34 915	37 895
Retraits des fonds en MN et manquants de caisses à justifier		331	339
Stocks matières & fournitures	9.3	23 751	14 541
Total Régularisations et suspens d'actif		64 836	62 713

9.1. Produits d'intérêts et commissions bancaires à recevoir

Les produits d'intérêts et commissions bancaires se présentent comme suit :

	Note	31 Dec 2018 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2017 <i>CDF (000.000)</i>
Produits d'intérêts post-comptés à recevoir	9.1.1	68	185
Commisions d'exploitation bancaire à recevoir	9.1.2	2 421	2 421
Total Produits d'intérêts et commissions bancaires à recevoir		2 489	2 606

9.1.1. Produits d'intérêts post-comptés à recevoir

Ces produits à recevoir sont constitués des intérêts trimestriels à recevoir sur les avoirs en DTS des mois de novembre et décembre 2018 relatifs au trimestre échéant à fin janvier, exigibles début février 2019, soit DTS 29 797, correspondant à CDF 68 millions.

9.1.2. Commissions d'exploitation bancaire à recevoir

Les commissions d'exploitation bancaire à recevoir sont constituées de créances sur les banques et institutions liées à la régularisation post-clôture des taux d'intérêts appliqués par la Banque sur certaines opérations de l'exercice 2017 pour le calcul des commissions sur paiements par virements et transferts, des commissions sur paiements par compensation, des commissions sur paiements en monnaies étrangères et des commissions sur paiements des établissements de crédit. A fin décembre 2018, ce compte affiche n'a pas connu toujours pas été mouvementé, soulevant la problématique de la recouvrabilité de cette créance.

9.2. Correspondants hors siège

Ce compte est utilisé à l'initiation et au dénouement des opérations en monnaies étrangères entre la comptabilité générale et l'auxiliaire Salles des Marchés. Le solde de CDF 34 915 millions représente les opérations en monnaies étrangères non dénouées au 31 décembre 2018 et se ventile comme suit :

	Note	31 Dec 2018 <u>CDF (000.000)</u>	31 Dec 2017 <u>CDF (000.000)</u>
Suspens Banque Centrale	9.2.1	(921)	(7 462)
Swap partiellement dénoué	9.2.2	-	23 729
Suspens Trésor Public	9.2.3	35 836	21 628
Total Correspondants Hors Siège		<u>34 915</u>	<u>37 895</u>

9.2.1. Suspens de la Banque Centrale du Congo

Les suspens de la Banque se rapportent notamment à des opérations d'acquisitions d'immobilisations, d'adjudications et divers autres paiements.

9.2.2. Suspens du Trésor Public

Les suspens du Trésor concernent divers paiements effectués par la BCC et qui attendent la couverture par le Trésor. Ceux-ci se rapportent notamment aux crédits documentaires et aux paiements de la dette extérieure.

9.3. Stocks

Les stocks de la Banque Centrale du Congo se présentent comme suit :

	31 Dec 2018	31 Dec 2017
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Billets de banque	13 291	6 566
Matières premières billets signe monétaire	4 031	2 211
Imprimés de sécurité produits	112	101
Fournitures diverses	2 146	1 116
Pièces de rechange	2 169	1 660
Médicaments	24	36
Imprimés ordinaires	44	89
Fourniture de Production	96	526
Matières consommables	254	278
Billets de banque semi-finis	24	25
Matières premières pour impriméries	1 543	1 212
Autres	16	721
Total stocks	23 750	14 541

10. AUTRES ACTIFS DIVERS

La rubrique « autres actifs divers » s'analyse comme suit :

	Note	31 Dec 2018 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2017 <i>CDF (000.000)</i>
Créances sous-traitants		564	-
Résultat d'exploitation des exercices antérieurs	10.1	386 565	427 601
Clients non bancaires ordinaires en M.N.	10.2	8 998	8 709
Chèques et Ordre de paiement en MN à encaisser		5	-
Créances en contentieux juridiques		191	191
Facilités et prêts aux Banques, Coopératives et IMF en difficulté	10.3	86 074	86 074
Débours sur Banques, Coopératives et IMF en difficulté	10.3	100 530	92 152
Sous-total Autres actifs bruts		<u>582 927</u>	<u>614 726</u>
Provision pour dépréciation des créances en contentieux juridiques		(191)	(191)
Provisions pour dépréciation des facilités et prêts aux Banques, Coopératives et IMF en difficulté	10.3	(86 074)	(86 074)
Provisions pour dépréciation des débours sur banques, coopératives et IMF en difficulté	10.3	(100 530)	(92 152)
Provisions pour dépréciations créances sous-traitants		(564)	-
Sous-total Provisions pour dépréciation des autres actifs		<u>(187 359)</u>	<u>(178 416)</u>
Ecarts de conversion nets	10.4	310 934	297 980
Créance à titriser	10.5	773	773
Total Autres actifs divers		<u>707 275</u>	<u>735 063</u>

10.1. Résultat d'exploitation des exercices antérieurs

Les résultats en attente d'accord de reprise par l'Etat se détaillent comme suit :

	Montant <i>CDF (000.000)</i>
Perte de l'exercice 2011	(59 777)
Bénéfice de l'exercice 2012	5 281
Perte de l'exercice 2013	(13 299)
Perte de l'exercice 2014	(41 971)
Perte de l'exercice 2015	(56 073)
Perte de l'exercice 2016	(261 761)
Bénéfice de l'exercice 2017	41 034
Resultats des exercices anterieurs en attente d'accord de reprise	<u>(386 565)</u>

L'article 52 de la Loi N°005/2002 du 07 mai 2002 prévoit la prise en charge par l'Etat des pertes nettes subies par la Banque Centrale du Congo si, à un moment quelconque, le compte de réserve générale et les comptes de réserves spéciales sont épuisés.

En dépit d'un résultat positif en 2017 de CDF 41.034 millions, les pertes cumulées de la BCC se sont établies à CDF 386 565 millions au 31 décembre 2018 contre 427 601 à fin 2017.

10.2. Clients non bancaires ordinaires en Monnaie Nationale

Cette rubrique est constituée principalement des créances sur les clients de l'Hôtel des Monnaies et s'analyse comme suit :

	31 Dec 2018 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2017 <i>CDF (000.000)</i>
Ministère des Finances	4 861	4 433
Ministère des Enseignements Primaires, Secondaires et Professionnels	3 282	3 195
MINESU/SEC. GENERAL	6	6
Clients - Sociétés et démembrements de l'Etat	763	1 006
Hologramme	54	32
Clients Banques et IMF	27	34
Clients Divers	4	4
Total Clients non bancaires	8 997	8 710

10.3. Facilités, débours et prêts à récupérer sur les banques, COOPEC et IMF en difficultés

Les créances de la BCC liées aux facilités, débours et prêts et aux institutions bancaires et de microfinance en difficulté ou en liquidation au 31 décembre 2018 s'élèvent à CDF 186 604 millions totalement provisionnées.

10.4. Ecarts de conversion nets

Conformément à l'article 51 de la loi n° 005/2002 du 07 mai 2002, les écarts de conversion nets ont été portés au bilan. Selon cette loi, les pertes résultant de tout changement de la valeur des actifs nets de la Banque en or et en monnaies étrangères à la suite de la modification de la parité de l'unité monétaire nationale ou des monnaies étrangères sont à la charge de l'Etat.

Les ajustements se rapportant aux différences de conversion dégagées par les avoirs et les engagements en monnaies étrangères suite aux variations des cours de change demeurent dans ce compte d'attente jusqu'à leur prise en charge par l'Etat.

Les écarts de conversion nets portés au bilan sont détaillés comme suit :

	31 Dec 2018 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2017 <i>CDF (000.000)</i>
Ecarts de conversion nets	310 934	297 980
Total	310 934	297 980

10.5. Créances à titriser

Il s'agit des pertes et écarts de conversion qui n'ont pas été pris en compte lors de l'émission par l'Etat des titres de créances couvrant ces pertes et écarts de conversion cumulés constatés dans les livres de la BCC au 31 décembre 2010 (Voir Note 6.2).

11. BILLETS ET PIECES EN CIRCULATION

Les « Billets en circulation » représentent la masse monétaire mise en circulation par la BCC en sa qualité d'institut d'émission.

Les mouvements de la rubrique billets en circulation se présentent comme suit :

	Note	31 Dec 2018 CDF (000.000)	31 Dec 2017 CDF (000.000)
Billets en circulation à l'ouverture		1 454 809	1 153 301
Encaisse de la BCC à l'ouverture		549 357	327 622
Encaisse de la Banque de l'exercice		(609 394)	(549 358)
Emissions monétaires de l'exercice	11.1	523 510	630 061
Destructions monétaires de l'exercice	11.2	(228 483)	(106 817)
Total Billets en circulation		1 689 799	1 454 808

11.1. Emissions monétaire de l'exercice

Les émissions monétaires de l'exercice 2018 se résument comme suit par coupure :

	Exercice 2018		Exercice 2017	
	Quantités (000)	Valeurs faciales CDF (000.000)	Quantités (000)	Valeurs faciales CDF (000.000)
Billets de 20 000 CDF	6 750	135 000	6 030	120 600
Billets de 10 000 CDF	7 850	78 500	13 850	138 500
Billets de 5000 CDF	16 780	83 900	14 740	73 700
Billets de 1 000 CDF	142 320	142 320	202 750	202 750
Billets de 500 CDF	122 100	61 050	165 950	82 975
Billets de 200 CDF	73 250	14 650	50 000	10 000
Billets de 100 CDF	54 200	5 420	1 600	160
Billets de 50 CDF	53 400	2 670	27 520	1 376
Total des émissions monétaires de 2018		523 510		630 061

11.2. Destructions monétaires

Les destructions monétaires de l'exercice 2018 se résument comme suit par coupure :

	Exercice 2018		Exercice 2017	
	Quantités	Valeurs faciales	Quantités	Valeurs faciales
	(000)	CDF (000.000)	(000)	CDF (000.000)
Billet de 20 000 CDF	1 376	27 521	402	8 010
Billet de 10 000 CDF	3 286	32 863	457	9 135
Billet de 5000 CDF	6 477	32 387	721	14 417
Billet de 1 000 CDF	41 448	41 448	573	11 450
Billet de 500 CDF	126 770	63 385	40 115	42 305
Billet de 200 CDF	67 836	13 567	993	19 878
Billet de 100 CDF	111 608	11 161	62	1 246
Billet de 50 CDF	122 932	6 147	19	377
Billet de 20 CDF	255	5	-	-
Billet de 10 CDF	96	1	-	-
Billet de 5 CDF	0	0	-	-
Billet de 1 CDF	-	-	-	-
Total destructions monétaires de 2018		228 483		106 817

12. DEPOTS EN MONNAIE NATIONALE DES RESIDENTS

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	Note	31 Dec 2018	31 Dec 2017
		CDF (000.000)	CDF (000.000)
Dépôts en MN des Banques Agréées		766 307	477 182
Dépôts des autres Institutions Financières		1 432	767
Sous-total Dépôts en MN des établissements de crédit		<u>767 739</u>	<u>477 949</u>
Comptes du Trésor Public	12.1	-	-
Comptes Ordonnateurs délégués		8 812	1 262
Comptes des Pouvoirs Publics	12.2	6 049	5 747
Fonds de contrepartie		8 177	8 176
Comptes des entités administratives décentralisées.		840	320
Dépôts à vue des entreprises publiques et semi-publiques		4 544	2 907
Dépôts du secteur privé		60	130
Sous-total Autres dépôts en MN des résidents		<u>28 483</u>	<u>18 542</u>
Total Dépôts en monnaie nationale des résidents		<u>796 221</u>	<u>496 490</u>

12.1. Comptes du Trésor Public

Le solde des comptes du Trésor Public, débiteur de CDF 354 258 millions au 31 décembre 2018, a été reclassé à l'actif du bilan dans la rubrique « Avoirs et créances diverses » (Voir Note 8.1)

12.2. Comptes des pouvoirs publics

Les comptes des pouvoirs publics s'analysent comme suit :

	Note	31 Dec 2018	31 Dec 2017
		CDF (000.000)	CDF (000.000)
Comptes des pouvoirs publics	(a)	6 049	5 747
Total		6 049	5 747

- (a) Ces comptes ont été, à l'issue de la concertation entre le Trésor et la BCC, reclassés dans les comptes du Trésor Public. Leur solde cumulé de CDF 176 719 millions au 31 décembre 2018 est ainsi inclus dans le solde du compte débiteur du Trésor présenté à l'actif du bilan dans les « Avoirs et créances diverses » (Voir Note 8.1).

13. REPRISES DE LIQUIDITE

Ce poste comprend les engagements de la Banque Centrale du Congo découlant de la souscription par les banques commerciales aux bons BCC émis dans le cadre de la politique monétaire. Cet instrument a permis à la Banque Centrale de stériliser la liquidité à hauteur de CDF 42 500 millions au 31 décembre 2018 contre CDF 35 000 millions au 31 décembre 2017, soit une ponction de CDF 7 500 millions sur la période 2018.

14. ENGAGEMENTS EN MONNAIES ETRANGERES HORS DTS

La rubrique engagements en monnaies étrangères se présente de manière détaillée comme suit :

	Note	<u>31 Dec 2018</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>
Lori en ME des pouvoirs publics	14.1	76 033	95 878
Lori en ME des Etreprises publiques et semi-publiques	14.2	2 928	2 491
<i>Sous-total Engagement à vue en ME envers les résidents</i>		<u>78 961</u>	<u>98 369</u>
Lori en ME des autres institutions financières non-résidents		598	582
Lori en ME des organismes internationaux et autres non-résidents		36	35
<i>Sous-total Engagements à vue en ME envers les non-résidents</i>		<u>634</u>	<u>618</u>
RawBank ATF /RAD Bank EURO		-	-
<i>Sous-total Engagements à court terme en ME envers les résidents</i>		<u>-</u>	<u>-</u>
Provisions reçues crédits documentaires à change couvert prêts spéciaux	14.3	5 990	6 112
<i>Sous-total Engagements à court terme en ME envers les non-résidents</i>		<u>5 990</u>	<u>6 112</u>
Emprunts à moyen et long termes en ME auprès des banques agréées	14.4	36 201	54 618
<i>Sous-total Engagements à moyen et long termes en ME envers les résidents</i>		<u>36 201</u>	<u>54 618</u>
Total Engagements en monnaies étrangères hors DTS		<u>121 786</u>	<u>159 716</u>

14.1 Lori en monnaies étrangères des pouvoirs publics

Ce poste s'analyse comme suit :

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF
	<i>(000.)</i>	<i>(000.000)</i>	<i>(000.)</i>	<i>(000.000)</i>
Placement en Monnaies Etrangères CD2	30 000	49 069	-	-
Gestion des composantes 2,3 et 4 B - USD	0	0	-	-
Fonds de roulement du Ministère de la Défense - USD	18	30	18	29
Redressement SNCC composante 14 et 48-USD			-	-
Ministère de l'environnement et conservation de la nature - Euro	1	2	-	-
Projet de renforcement des capacités en gouvernance - USD	1	2	1	2
CITY SUBV. C2D RETRO. USD	16 464	26 930	60 207	95 844
Projet de soutien à l'éducation de base-USD	-	-	-	-
<i>Sous-total Lori en ME des pouvoirs publics</i>		<u>76 033</u>	<u>60 226</u>	<u>95 875</u>
C2D Subvention /Retrocession France RDC -EUR			-	-
Ministère de l'environnement Euro			1	3
<i>Sous-total Lori en ME des pouvoirs publics - EUR</i>	-	<u>0</u>	<u>-</u>	<u>3</u>
Total Lori en ME des Pouvoirs Publics		<u>76 033</u>		<u>95 878</u>

14.2 Lori en monnaies étrangères des entreprises publiques et semi-publiques

Ce poste s'analyse comme suit :

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Soldes en devises <i>(000.)</i>	Contrevaleurs en CDF <i>(000.000)</i>	Soldes en devises <i>(000.)</i>	Contrevaleurs en CDF <i>(000.000)</i>
BCC/Caisse de retraite USD	476	778	163	259
Placement caisse retraite	1 206	1 973	1 206	1 921
Commisariat général à l'énergie atomique- USD	0	0	-	-
Micro finance DSIF- USD	86	142	174	277
Société Nationale d'assurance- USD	1	1	1	1
Société Nationale d'électricité- USD	19 868	33	20	32
Relance Miba- USD	1	1	1	1
Sous-total- USD		<u>2 928</u>	<u>1 565</u>	<u>2 491</u>
Société Nationale d'assurance- EUR	0	0	-	-
Sous-total EUR		<u>0</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Total Lori en ME des entreprises publiques et semi-publiques		<u>2 928</u>		<u>2 491</u>

14.3 Provisions reçues sur crédits documentaires à change couvert-prêts spéciaux

Le solde de ce compte est constitué des différentes provisions reçues en Euro pour la couverture des crédits documentaires à change couvert des prêts spéciaux belges. Ces provisions s'analysent comme suit:

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF
	<i>(000.)</i>	<i>(000.000)</i>	<i>(000.)</i>	<i>(000.000)</i>
Gécamines P. 10- EUR	15	28	15	29
Réhabilitation Kilo Moto P. 11- EUR	20	37	20	38
Office National de Transport - EUR	2	4	2	4
Société National de Chemin de Fer du Congo P.15- EUR	526	980	526	1 000
Société Nationale d'Electricité. P15- EUR	516	961	516	981
Projet LIKASI- EUR	14	26	14	26
Office Congolais des Postes Télécommunications P. 15- EUR	2 107	3 928	2 107	4 008
REGIDESO- EUR	14	26	14	26
Total Provisions reçues/crédits documentaires à change couvert-prêts spéciaux	3 214	5 990	3 214	6 112

Ces comptes sont des comptes d'aides financières qui ne peuvent être mouvementés qu'avec l'accord du Ministère des Finances de la Belgique. Notons par ailleurs que les montant en devises n'ont pas connus de mouvements entre les deux périodes.

14.4 Emprunts à moyen et long termes en monnaies étrangères auprès des banques agréées

Ce poste enregistre des emprunts en monnaies étrangères de la BCC auprès des banques agréées. Au 31 décembre 2018, le solde restant dû est de CDF 36 201 millions équivalent de USD 22 133 193.

Le montant de l'emprunt initial s'élève à USD 40 millions, souscrit auprès de la RawBank pour une période de 6 ans allant du 21 janvier 2016 au 30 décembre 2022 rémunéré à 7,36% l'an.

15. ENGAGEMENTS EN DTS ENVERS LE FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

Cette rubrique comprend les engagements en DTS de la Banque Centrale du Congo vis-à-vis du Fonds Monétaire International constitués des allocations cumulatives et de l'encours du prêt de Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC).

Ces engagements se présentent comme suit :

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Soldes en DTS <i>(000.)</i>	Contrevaleurs en CDF <i>(000.000)</i>	Soldes en DTS <i>(000.)</i>	Contrevaleurs en CDF <i>(000.000)</i>
Allocations cumulatives nettes	510 857	1 159 038	510 857	1 155 354
Prêt Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance	92 514	209 896	158 758	359 047
Total en DTS envers le Fonds Monétaire International	603 371	1 368 934	669 615	1 514 401

16. ENGAGEMENTS EN DTS ENVERS LES AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES NON-RESIDENTS

Cette rubrique comprend les dettes en DTS envers les Banques Centrales de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs résultant des arriérés de paiements.

Ces engagements en DTS s'analysent comme suit :

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Soldes en DTS <i>(000.)</i>	Contrevaleurs en CDF <i>(000.000)</i>	Soldes en DTS <i>(000.)</i>	Contrevaleurs en CDF <i>(000.000)</i>
Banque Centrale du RWANDA	909	2 063	909	2 056
Banque Centrale de BURUNDI	2 951	6 694	2 951	6 673
	3 860	8 756	3 860	8 729

En attendant la mise en place d'un mécanisme de règlement, les arriérés de paiements des soldes de compensation dus par la BCC aux banques partenaires dans le cadre de l'arrangement monétaire C.E.P.G.L. demeurent inchangés au 31 décembre 2018. Ils se chiffrent respectivement pour la Banque Nationale du Rwanda et la Banque de la République du Burundi à DTS 908 973 et DTS 2 950 523.

17. ENGAGEMENTS DIVERS

Cette rubrique s'analyse comme suit :

		31 Dec 2018	31 Dec 2017
		<i>CDF</i>	<i>CDF</i>
	Note	<i>(000.000)</i>	<i>(000.000)</i>
Dettes envers le personnel et la caisse de retraite complémentaire	17.1	306	1 250
Dettes liées aux cotisations sociales	17.2	539	1 113
Engagements envers les banques agréées		285	166
Dettes d'impôts envers l'Etat	17.3	5 856	5 277
Dettes fournisseurs et cautions reçues en MN	17.4	8 621	15 422
Sous-total Engagements divers en MN		<u>15 607</u>	<u>23 228</u>
Engagements divers en ME	17.5	7 398	23 077
Total engagements divers en ME		<u>23 005</u>	<u>46 305</u>

17.1 Dettes envers le personnel et la caisse de retraite complémentaire

Les engagements envers le personnel et la caisse de retraite complémentaire se présentent comme suit :

	31 Dec 2018	31 Dec 2017
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Rémunérations dues au Personnel	229	386
Rentes dues au personnel passif	67	53
Gratifications dues au personnel	0	811
Total rémunération et rentes dues au personnel	<u>296</u>	<u>1 250</u>
Ordres permanents de transfert	1	-
Cotisations dues à la caisse de retraite complémentaire	8	-
Retenues dues à caisse de retraite complémentaire -	0	-
Remboursement des prêts au personnel	0	-
Total dettes envers la caisse de retraite complémentaire	<u>9</u>	<u>0</u>
Total Engagement envers le Personnel et la caisse de retraite complémentaire	<u>305</u>	<u>1 250</u>

17.2 Dettes liées aux cotisations sociales

Les principales dettes envers les organismes sociaux s'analysent comme suit :

	<u>31 Dec 2018</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>
INSS Quote-part patronale	327	319
INSS Quote-part personnel	-	-
INPP	205	787
ONEM	7	7
Total Dettes liées aux cotisations sociales	<u>539</u>	<u>1 113</u>

17.3 Dettes d'impôts envers l'Etat

Les dettes d'impôts envers l'Etat s'analysent comme suit :

	<u>31 Dec 2018</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>
Impôts directs	2 476	2 336
TVA collectée	2 890	2 048
TVA collectée Fournisseurs Non Résidents	101	200
TVA A Régulariser	287	497
IPB/Impôt prof sur les bénéfices prest NR	102	196
Total Engagements envers l'Etat	<u>5 856</u>	<u>5 277</u>

17.4 Dettes fournisseurs et cautions reçues en monnaie nationale

Les dettes fournisseurs et cautions reçues en monnaie nationale s'analysent comme suit :

	<u>31 Dec 2018</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>
Dettes fournisseurs - entreprises privées - MN	7 023	13 849
Cautions à MT reçues des Entreprises privées - MN	13	29
Total engagements envers les entreprises privées - MN	<u>7 036</u>	<u>13 878</u>
Dettes fournisseurs autres non-résidents - MN	-	-
Dettes fournisseurs particuliers - MN	-	-
Fournisseurs dette interne	1 585	1 543
Total engagements envers les fournisseurs non résidents, particuliers et divers - MN	<u>1 585</u>	<u>1 543</u>
Total Dettes fournisseurs et cautions reçues - MN	<u>8 621</u>	<u>15 421</u>

17.5 Engagements divers en ME

Les dettes fournisseurs et cautions reçues en monnaies étrangères s'analysent comme suit :

	31 Dec 2018	31 Dec 2016
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Dettes fournisseurs entreprises privées - ME	1 319	1 316
Dettes fournisseurs non résidents - ME	4 106	-
Dettes fournisseurs particuliers - ME	-	-
Cautionnements à MT reçus des Particuliers - ME	-	-
Cautionnements à LT reçus des Entreprises privées - ME	1 972	1 861
Garanties à MT en ME reçues des Bques agréées	1	19 900
Total Dettes fournisseurs et cautions reçues - ME	7 398	23 077

18. REGULARISATIONS ET SUSPENS

Cette rubrique se présente comme suit :

	Note	31 Dec 2018	31 Dec 2017
		<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Intérêts à payer sur les opérations bancaires	18.1	3 654	3 255
Sous-total régularisation		3 654	3 255
Suspens créditeurs Etat		-	-
Virements bancaires retournés		4 321	2 033
Sommes mises à disposition en MN	18.2	795	1 792
Suspens créditeurs Chambre de Compensation		333	10 784
Suspens créditeurs comptes courants		1	1
Sous-total Créditeurs divers		5 450	14 610
Encaissement /paiement BCC à régulariser	18.3	5 368	1 651
Sommes MAD BCC		13 822	-
Sommes MAD Trésor Public		2 726	-
Opérations créditrices en attente en ME		8 752	-
Opérations créditrices en attente BCC		0	10
Sous-total comptes passerelles		30 668	1 661
Total régularisations et suspens		39 772	19 526

18.1. Intérêts payés sur les opérations bancaires

Ce poste enregistre principalement les commissions à payer sur les allocations cumulatives nettes courues et non échues des mois de novembre et décembre 2018 de DTS 916 435 (CDF 2 079 millions) et les intérêts courus non échus de USD 962 711 millions (CDF 1 575 millions) sur la ligne de crédit de USD 40 millions auprès de la RawBank.

18.2. Sommes mises à disposition

Ce poste enregistre les crédits des tiers en attente de retrait dans les différentes entités de la BCC et se décompose comme suit :

	<u>31 Dec 2018</u>	<u>31 Dec 2017</u>
	<u>CDF (000.000)</u>	<u>CDF (000.000)</u>
Sommes MAD Clients Cptes	384	1 593
Sommes MAD Clients Occasion.	411	199
Total Sommes mises à disposition	<u>795</u>	<u>1 792</u>

18.3. Encaissements sur paiements BCC à régulariser

Ce poste enregistre les ordres de paiements émis au profit de bénéficiaires titulaires de comptes auprès des banques commerciales et non encore dénoués au 31 décembre 2018.

19. AUTRES PASSIFS DIVERS

Cette rubrique se présente comme suit :

	<u>Note</u>	<u>31 Dec 2018</u>	<u>31 Dec 2017</u>
		<u>CDF (000.000)</u>	<u>CDF (000.000)</u>
Recouvrement des banques en liquidation		517	517
Comptes Lori en ME des Banques en liquidation		-	16
Subventions d'équipement d'organismes		-	-
Chèques internes à payer		1	173
Recouvrement COOPEC et Sté Microfin liq		5	3
Comptes Lori ME des Ets de crédit		82	63
Total Autres passifs divers		<u>605</u>	<u>771</u>

20. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges de la Banque Centrale du Congo s'analysent comme suit :

	Note	31 Dec 2018 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2017 <i>CDF (000.000)</i>
Provision pour litiges	20.1	59 115	66 194
Provision pour indemnités de fin de carrière	20.2	12 764	29 354
Autres provisions pour risques		627	572
Total Provisions pour Risque et Charges		72 506	96 120

20.1. Provisions pour litiges

Cette rubrique enregistre essentiellement les provisions pour litiges nés des procès judiciaires avec les tiers et contentieux avec quelques anciens agents de la Banque. Les litiges provisionnés les plus importants sont les suivants :

- USD 22 209 220,83 soit CDF 36 326 millions : jugement du 10 aout 2015 condamnant solidairement les défenseurs à payer USD 22 184 805,00 rn principal et USD 20 000,00 des D.I. assortis des intérêts judiciaires de 6% l'an à partir de l'assignation jusqu'au parfait paiement. L'affaire est en appel. Réclamation du paiement des décomptes finaux de 1907 agents de l'ex BCCE.
- USD 6 459 777,33 soit CDF 10 565 710 635,54 : Action en paiement d'une facture suite à la résiliation d'une convention. Condamnation solidaire de la RDC et de la BCC au paiement de USD 12 919 554,66 reparté comme suit ; USD 12 671 598,80 DI, USD 247.128,26 intérêts et 827,60 frais. Jugement du 06 octobre 2017.
- CDF 4 987 millions : Montant correspondant à : 36 mois de salaire d'un chef de service pour MALUDI ; 30 mois de salaire d'un chef de bureau pour NSENGA ; 25 mois de salaire d'un rédacteur principal 3^e classe pour KIABAKUA ; 23 mois de salaire de rédacteur principal 2^e classe pour KONGOLO et 21 mois de salaire de rédacteur principal 1^{ère} classe pour WUMBA ; Le montant initial est majoré d'intérêt moratoire de 20% le mois depuis le 27 avril 2005 jusqu'à parfait paiement.

20.2. Provisions pour indemnités de fin de carrière

Les provisions pour indemnités de fin de carrière correspondent à l'estimation des indemnités à payer au cours de l'exercice 2019. Ces provisions ont été estimées à partir de calculs selon une procédure qui reste à formaliser. Toutefois les provisions constituées se détaillent comme suit :

	Note	<u>31 Dec 2018</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>
Indemnités de départs à la retraite en 2018	20.2.1	3 865	22 029
Estimation des indemnités de départ à la retraite anticipée et de décès en 2018	20.2.2	2 899	1 725
Estimation des allocations à verser en 2018 au personnel retraité	20.2.3	6 000	5 600
		<u>12 764</u>	<u>29 354</u>

20.2.1. Les indemnités de départ à la retraite concernent les employés appelés à faire valoir leurs droits à la retraite au cours de l'exercice 2018.

20.2.2. Les indemnités à verser aux employés qui pourraient avoir recours à la retraite anticipée et aux ayant droits des employés en cas de décès, ont été estimées de façon forfaitaire sur la base des chiffres historiques de la Banque.

20.2.3 Les indemnités uniques à verser aux employés déjà en retraite ont été estimées à partir de calculs simplifiés sur la base des dispositions régissant le régime de la pension complémentaire.

La Banque a pris pour option de ne pas comptabiliser au bilan le montant des indemnités de départ à la retraite des employés devant faire valoir leurs droits après l'exercice 2018.

21. FONDS PROPRES

Les fonds propres de la Banque sont constitués du capital, de la réserve spéciale et des plus-values de réévaluation des immobilisations. Ils peuvent être présentés comme suit:

Description		<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Capital	21.1	0	0
Réserve spéciale		43	43
Plus-values de réévaluation sur immobilisations	21.2	235 332	223 330
		<u>235 375</u>	<u>223 373</u>

21.1. Capital

Le capital de la Banque Centrale du Congo est fixé à un montant symbolique de CDF 60.

21.2. Plus-values de réévaluation des immobilisations

Ce poste est constitué des plus-values de réévaluation des immobilisations corporelles de CDF 234 464 millions et incorporelles de CDF 868 millions.

22. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan peuvent être analysés comme suit :

	Note	<u>31 Dec 2018</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>
Encaisses BCC	22.1	609 394	549 358
Engagements donnés	22.2	42 944	35 444
Engagement reçus	22.3	53 458	129 050
Autres engagements internes MN		30	30
Total Engagements hors bilan		<u>705 826</u>	<u>713 881</u>

22.1. Encaisses BCC

22.1.1. Reconstitution des encaisses

Les encaisses BCC se reconstituent de la manière suivante :

	Note	<u>31 Dec 2018</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>
Emissions monétaires cumulées	(a)	(3 397 774)	(2 874 264)
Destructions monétaires cumulées	(b)	1 098 581	870 098
Billets en Circulation	(c)	1 689 799	1 454 809
Total Encaisses à la BCC		<u>(609 394)</u>	<u>(549 358)</u>

a) Emission monétaires

Les billets de banque émis par la Banque se détaillent comme suit :

	31 Dec 2018	31 Dec 2017
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
20 000 CDF	434 006	299 006
10 000 CDF	444 100	365 600
5 000 CDF	415 250	331 350
1 000 CDF	735 020	592 700
500 CDFCOM	969 202	20 300
500 CDF	20 300	908 152
200 CDF	171 990	157 340
100 CDF	135 076	129 656
50 CDF	59 783	57 113
20 CDF	9 404	9 404
10 CDF	2 825	2 825
5 CDF	531	531
1 CDF	101	101
50 CC	122	122
20 CC	38	38
10 CC	19	19
5 CC	8	8
	0	
Total Emission monétaire au 31/12/2018	3 397 773	2 874 265

b) Destructions monétaires

L'évolution des destructions des billets de banque par coupure se présente de la manière suivante :

	31 Dec 2018	31 Dec 2017
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
20000 CDF	31 097	7 994
BIP20000	10 348	5 930
20000 CDM	1	0
10000 CDF	35 428	8 912
BIP10000	11 335	4 990
10000 CDM	1	0
5000 CDF	44 962	18 582
BIP5000	17 503	11 495
1000 CDF	37 690	12 145
BIP1000	32 251	16 669
500 CDF	428 366	390 553
500 CDM	18	0
BIP500	199 300	173 426
200 CDF	81 964	70 260
BIP200	27 064	25 200
200 CDM	0	-
100 CDF	101 549	90 420
BIP100	3 174	3 142
100 CDM	0	-
50 CDF	27 648	21 507
BIP50	18	12
50 CDM	0	-
20 CDF	7 136	7 131
20CDFM	0	0
10 CDF	1 391	1 390
5 CDF	169	169
1 CDF	59	59
50 CC	73	73
20 CC	23	23
10 CC	11	11
5 CC	5	5
Total billets détruits au 31/12/2018	1 098 581	870 098

c) Billets en Circulation

Les billets en circulation se répartissent comme suit par type d'entité ayant procédé aux opérations de retraits et de versements aux guichets de la BCC :

	<u>31 Dec 2018</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>
Retrait/Versement Billets Etat	5 059 528	4 546 439
Retrait/Versement Billet autres tiers	2 115 759	1 950 875
Retrait/versement Migration juin 07	177 677	177 677
Retraits nets de billets	<u>7 352 964</u>	<u>6 674 991</u>
Retrait/Versement Billets BCC	(125 873)	(225 219)
Retrait/Versement billets Banques agréées	(5 537 292)	(4 994 963)
	<u>(5 663 165)</u>	<u>(5 220 182)</u>
Circulation monétaire	<u>1 689 799</u>	<u>1 454 809</u>

Au cours de l'exercice 2018, la circulation monétaire a progressé de CDF 234 991 millions reflétant la masse supplémentaire des billets mis en circulation au cours de la période sous revue.

22.1.2. Présentation des encaisses par type de caisses, situation géographique et par coupure

(a) Encaisses par type de caisse

Les encaisses en monnaie nationale par type de caisse peuvent être présentées de la manière suivante :

	<u>31 Dec 2018</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>
Caisse principale	609 228	541 757
Compte liaison:Envoi fonds MN	-	-
Encaisse à détruire	166	7 600
Total	<u>609 394</u>	<u>549 357</u>

(b) Encaisses par entité

Les encaisses se répartissent comme suit par entité géographique (villes abritant le siège, les directions et les agences) :

	31 Dec 2018	31 Dec 2017
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Kinshasa	115 976	134 447
Bandundu	27 154	16 340
Kikwit	12 354	4 476
Inongo	3 211	3 845
Bukavu	18 973	28 826
Uvira	2 074	1 700
Goma	26 984	22 887
Beni	2 286	2 820
Butembo	6 526	8 829
Kananga	19 156	18 118
Ilebo	4 757	2 758
Tshikapa	4 639	4 780
Kindu	6 884	8 798
Kisangani	52 993	38 915
Buta	5 156	5 609
Bunia	8 960	13 628
Isiro	3 385	2 664
Lubumbashi	123 317	88 204
Kalemie	4 252	4 756
Kamina	9 650	6 222
Kasumbalesa	5 976	7 490
Kolwezi	3 194	2 693
Kongolo	7 585	7 315
Likasi	1 449	3 875
Fungurume	6 822	4 180
Matadi	11 520	9 545
Boma	26 808	17 493
Mbanza-Ngungu	5 976	4 844
Muanda	927	1 802
Mbandaka	17 027	16 127
Boende	2 219	3 570
Bumba	9 993	7 548
Gbadolite	2 941	2 418
Gemena	3 840	3 599
Zongo	2 186	2 640
Mbuji-Mayi	36 646	26 435
Kabinda	2 343	4 351
Lodja	374	2 930
Mwene-Ditu	2 880	1 880
Total Encaisse par Entités	609 394	549 357

Cette situation est conforme aux inventaires physiques réalisés à la clôture de l'exercice 2018.

(c) Encaisses par coupures

Les encaisses de la Banque se présentent comme suit par coupure :

	31 Dec 2018	31 Dec 2017
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
CDF 20000	84 430	85 076
CDFM20000	0	1
BIP20000	9 602	-
CDF 10000	79 744	74 155
CDFM10000	0	1
BIP10000	7 600	-
CDF 5000	116 244	104 177
CDFM 5000	0	0
BIP5000	8 700	-
CDF 1000	111 240	89 395
CDFM 1000	0	0
BIP1000	5 100	-
CDFCOM 500	30	48
CDF 500	128 463	124 013
CDFM 500	0	18
BIP500	2 467	4 150
CDF 200	30 642	30 018
CDFM 200	0	0
BIP200	-	420
CDF 100	10 939	19 110
CDFM 100	0	0
CDF 50	13 999	18 591
CDFM 50	0	-
BIP50	13	0
CDF 20	123	129
CDFM 20	-	-
CDF 10	57	58
CDFM 10	-	-
BIP10	-	-
CDFM 10	-	-
CDF 5	0	0
CDF 1	0	0
CDFM 1	-	-
CDF 05	0	0
CDF 02	0	0
CDFM 02	-	-
CDF 01	0	0
CDFM 01	-	-
CDF 005	0	0
CDF 001	0	0
Total encaisse Globale par coupure	609 394	549 357

Cette situation est conforme aux inventaires physiques réalisés à la clôture de l'exercice 2018.

22.2. Engagements donnés

Ces engagements se ventilent comme suit :

	31 Dec 2018	31 Dec 2017
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Biens donnés en dépôt en MN		-
Dépôts colis en Numéraires	444	444
valeurs données en consignation en MN	42 500	35 000
Total Engagements donnés	42 944	35 444

22.3. Engagements reçus

Les valeurs données en consignation sont constituées exclusivement des bons BCC immatériels et se répartissent comme suit :

	31 Dec 2018	31 Dec 2017
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Engagements reçus	53 458	129 050
Effets en MN Régions		-
Débours Spécial à Récupérer		-
Dépôts BTR détenus par les banques agréées		-
Total Engagements reçus	53 458	129 050

Les engagements reçus se rapportent aux effets déposés en nantissement par les banques agréées en couverture des opérations de refinancement auprès de la BCC.

A fin 2018, le compte affiche un solde de CDF 53 458 millions contre CDF 129 050 millions une année auparavant.

23. PRODUITS D'EXPLOITATION MONETAIRE

Les produits d'exploitation monétaire s'analysent comme suit :

	<u>CDF (000.000)</u>	<u>CDF (000.000)</u>
Produit d'inté.précptés/prê.CT	521	6 108
Prod.d'inté. Postcpté/faci.per	-	669
Prod d'int précpté/prêts spés	-	1 331
Profits de change réalisés	94 775	40 101
Produits d'arbitrage réalisé	984	1
Total Produits d'exploitation monétaire	<u>96 280</u>	<u>48 209</u>

24. CHARGES D'EXPLOITATION MONETAIRE

Les charges d'exploitation monétaire s'analysent comme suit :

	Note	<u>31 Dec 2018</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>
Ch int com/Tit.ém.int.post-cpt	24.1	1 851	1 937
<i>Sous-total opération de marchés et d'avances</i>		<u>1 851</u>	<u>1 937</u>
Pertes de change réalisées		1 710	1 978
Pertes d'arbitrage réalisées		2 915	0
Signes monétaires achetés & créés	24.2	24 593	28 941
Matières 1ère pour signes.monét.consomnés	24.3	1 621	2 701
Charges relatives à la circulation fiduciaire	24.4	1 878	1 731
Autres charges liées à la circulation fiduciaire		13 936	10 160
<i>Sous-total des charges relatives aux signes monétaires</i>		<u>46 653</u>	<u>45 511</u>
Total Charges d'exploitation monétaire		<u>48 504</u>	<u>47 448</u>

24.1. Charges et commissions sur titres émis à intérêts post comptés

Ce poste se rapporte aux intérêts payés sur les différentes souscriptions de bons BCC au cours de l'exercice 2018.

24.2. Signes monétaires achetés et créés

Ce compte est constitué des charges liées à l'importation et à la création des signes monétaires.

24.3. Matières premières pour signes monétaires consommés

Ce poste enregistre les charges liées à la consommation des matières premières lors de la production des signes monétaires.

24.4. Charges liées à la circulation fiduciaire

Ce poste enregistre essentiellement les frais de transport et d'assurance payés lors de l'importation des billets ainsi que de transport local pour l'acheminement des billets vers les différents points d'exploitation.

25. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

Les produits d'exploitation bancaire s'analysent comme suit :

	Note	31 Dec 2018 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2017 <i>CDF (000.000)</i>
Commissions sur les paiements du Trésor	25.1	103 285	64 739
Commissions sur les transferts des établissements de crédit		1 075	909
Commissions sur autres transferts		443	640
Commissions import.&.export ME		2 136	1 599
Commissions sur encaissements		1	2
Sous-total commissions perçues		106 941	67 889
Intérêts sur les comptes en ME	25.2	37 410	14 265
Intérêts perçus sur titres ME		-	-
Intérêts perçus sur les titres en MN	25.3	48 000	44 000
Intérêts perçus sur titres Etat		-	-
Intérêts sur autres prêts		65	-
Autres intérêts		1 017	34
Plus value et produits divers titres		-	2
Sous-total intérêts perçus sur titres en ME		86 492	58 301
Produits de Redevance du suivi de change	25.4	111 110	77 190
<i>Autres Produits</i>		5 544	3 120
Sous-total Autres produits		116 654	80 311
<i>Produits sur facturations informatiques</i>		2 048	4 601
<i>Autres</i>		62	86
Autres produits d'exploitation bancaire	25.5	2 110	4 687
Total Produits d'exploitation bancaire		312 197	211 188

25.1. Commissions sur les paiements du Trésor

Les commissions perçues sur les paiements du Trésor sont constituées de :

- commissions sur paiement en numéraire (CDF 5 513 millions),
- commissions sur paiement par virements et transferts (CDF 24 757 millions),
- commissions sur paiement par compensation (CDF 43 324 millions),
- commissions sur paiement en monnaies étrangères du Trésor (CDF 29 691 millions),

25.2. Intérêts sur les comptes en monnaies étrangères

Les intérêts sur les comptes en monnaies étrangères perçus au cours de l'exercice 2018 sont constitués essentiellement :

- des intérêts perçus sur les placements effectués par la Banque auprès des correspondants locaux (CDF 11 869 millions),
- autres intérêts sur les opérations avec le FMI et les autres correspondants étrangers de CDF 25 541 millions.

25.3. Les intérêts perçus sur titres Etat en MN

Les intérêts perçus sur les titres de l'Etat en monnaie nationale représentent les intérêts payés par l'Etat sur les billets à ordre émis au profit de la BCC dans le cadre de la convention de recapitalisation de la Banque Centrale du Congo (voir Note 6).

25.4. Produits de redevance du suivi de change

La redevance du suivi de change est perçue pour compte de la Banque Centrale du Congo par les banques commerciales sur les opérations en monnaies étrangères du secteur privé avec l'étranger.

25.5. Autres produits d'exploitation bancaire

Les autres produits de l'exercice 2018 sont essentiellement constitués des produits sur facturation des services informatiques de CDF 2 048 millions et des récupérations frais de câble (CDF 62 millions).

26. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

Les charges d'exploitation bancaire de l'exercice 2018 s'élèvent à CDF 55 142 millions et sont constituées comme suit :

	Note	<u>31 Dec 2018</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>
Commissions payées sur opérations bancaires	26.1	35 829	12 272
<i>Sous-total commissions payées sur opérations bancaires</i>		<u>35 829</u>	<u>12 272</u>
Intérêts payés sur opérations avec FMI	26.2	10 971	5 894
Intérêts payés sur les comptes Nostro débiteurs		1 442	3 280
Intérêts payés sur les autres emprunts		6 231	3 814
<i>Sous-total intérêts Payés</i>		<u>18 644</u>	<u>12 988</u>
Autres prestations bancaires		667	624
<i>Sous-total Autres Charges</i>		<u>667</u>	<u>624</u>
<i>Autres charges d'exploitation bancaire</i>		<u>2</u>	<u>2</u>
Total Charges d'exploitation bancaire		<u>55 142</u>	<u>25 886</u>

26.1. Commissions sur les opérations bancaires

Les commissions sur les opérations bancaires comprennent les frais payés par la Banque Centrale du Congo aux correspondants bancaires sur les opérations de transferts et autres commissions.

26.2. Intérêts payés sur les autres emprunts

Les intérêts payés sur les autres emprunts comprennent essentiellement les intérêts générés par les crédits documentaires obtenus auprès des correspondants locaux.

27. MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES

Les matières et fournitures consommées peuvent être décomposées comme suit :

	2018	2017
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Matières premières d'imprimés consommées	599	268
Fournitures de production	426	140
Produits d'entretien général consommés	424	232
Fournitures de bureau consommées	243	194
Fournitures informatiques consommées	816	682
Produits alimentaires consommés	188	99
Consommables des services médicaux	26	419
Petits matériels et outillages consommés	79	103
Petits matériels et mobiliers consommés	248	172
Tenues vestimentaires consommées	220	420
Pièces de rechanges consommées	2 043	993
Fournitures diverses consommées	2 721	1 767
Matières consommables	3 637	1 904
Eau et électricité consommées	2 660	2 432
Total Matières et fournitures consommées	14 330	9 824

28. SERVICES CONSOMMES

Les services consommés s'analysent comme suit :

	Note	2018	2017
		<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Entretiens et réparations des machines	28.1	1 962	2 724
Entretiens des immeubles		6 895	5 321
Loyers et charges locatives	28.2	7 226	6 769
Transports consommés		6 343	4 280
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		1 085	892
Travaux à façon et sous-traitance		4 175	1 816
Frais d'hôtel et de restaurant		2 323	1 320
Autres achats et services extérieurs	28.3	26 592	11 226
Frais de postes et de télécommunications		650	386
Entretiens et réparations des agencements et installations		1 367	877
Organismes d'études, assistance technique et formations	28.4	11 502	6 084
Autres services consommés		1 106	911
Total Services consommés		71 226	42 604

28.1. Entretien et réparation des machines

Les charges d'entretiens et de réparations des machines de l'exercice 2018 concernent essentiellement les frais de maintenance du parc informatique et les frais de réparation des machines à compter les billets.

28.2. Loyers et charges locatives

Les loyers et charges locatives de l'exercice 2018 représentent principalement la location de la bande passante, du VSAT, des logiciels Microsoft et autres charges locatives liées aux bâtiments.

28.3. Autres achats et services extérieurs

Les autres achats et services extérieurs comprennent les diverses prestations reçues des tiers. Il s'agit notamment des frais de consultance, des honoraires des agences en douane pour le dédouanement des billets de banque.

28.4. Organismes d'études, assistance technique et formations

Cette sous-rubrique a enregistré essentiellement les frais de formation du personnel de la Banque au titre de l'exercice 2018.

29. PRODUITS DIVERS

Les produits divers se décomposent comme suit :

	2018	2017
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Ventes d'imprimés de sécurité et ordinaires	(3 572)	2 445
Prestations des services	(3 027)	2 092
Productions d'imprimés ordinaires et de sécurités vendues	(1)	0
Loyers perçus et ventes publications diverses	(718)	316
Produits vendus numismatiques	(0)	2
Productions stockées	(8)	(8)
Total Produits divers	(7 326)	4 848

30. REPRISE SUR PROVISIONS EXIGIBLES

Les reprises sur provisions exigibles s'analysent comme suit :

	<u>31 Dec 2018</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>
Reprises sur provisions pour risques	(10 702)	(80 049)
Reprises sur provisions pour indemnités de fin de carrière	(29 354)	(19 557)
Total Reprises sur provisions exigibles	(40 056)	(99 606)

31. CHARGES DIVERSES

Les charges diverses s'analysent comme suit :

	<u>2018</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>2017</u> <i>CDF (000.000)</i>
Collations	19 831	17 317
Frais de direction	7 554	7 798
Frais de missions de protocole et de subsistance	11 985	6 506
Frais de fonctionnement	6 725	4 677
Frais de communication	5 267	3 435
Frais généraux	6 635	4 372
Prestations spéciales	5 974	3 925
Primes d'assurances	470	262
Frais d'enquêtes et frais judiciaires	1 495	923
Frais d'interventions de sécurité	602	572
Autres charges	767	236
Total Charges diverses	67 305	50 022

Les frais de collations sont constitués essentiellement des frais payés aux employés de la BCC au titre de leur participation aux différents groupes de travail mis en place par la Banque.

32. CHARGES DU PERSONNEL

Les charges du personnel s'élevaient à CDF 144 792 millions au titre de l'exercice 2018. Le détail de ces charges se présente comme suit:

		<u>31 Dec 2018</u>	<u>31 Dec 2017</u>
	Note	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Rémunération de base		15 159	12 991
Primes diverses	32.1	10 389	8 016
Gratifications		11 482	11 817
Heures supplémentaires		2 280	1 989
Cotisation INSS		1 994	1 778
Cotisations I.N.P.P.		1 492	1 473
Rentes du personnel passif	32.2	12 026	13 260
Contribution régime de capitalisation		391	296
Allocations familiales légales et extra-légale		767	380
Assistance scolaire		1 101	748
Allocation d'invalidité et de naissance		27	7
Subventions veuves et orphelins		971	820
Cotisations ONEM		69	190
Indemnités diverses	32.3	17 512	15 744
Pécule de congé		8 414	6 623
Transport		30 878	24 974
Autres charges de personnel	32.4	14 478	12 254
Etrennes		338	743
Subventions accordées au personnel		2 717	3 165
Secours au personnel BCC	32.5	9 974	6 782
Frais de subsistance au personnel		2 333	2 923
Total Charges du Personnel		<u>144 792</u>	<u>126 972</u>

32.1. Primes diverses

Les primes diverses comptabilisées en 2018 comprennent notamment les primes de cotation (CDF 429 millions), les primes de technicité (CDF 623 millions), les primes d'intérim (CDF 546 millions), les primes d'ancienneté (CDF 1 417 millions), les primes de spécialisation (CDF 180 000), les primes de charge (CDF 326 millions), les primes de bilan (CDF 315 millions), les primes de manipulation des espèces (CDF 242 millions), les primes de non clientèle (CDF 6 millions), primes d'encouragement (CDF 3 349 millions), primes de long service (CDF 2 683 millions) et les primes de représentation (CDF 452 millions).

32.2. Rentes du personnel passif

Ce poste comprend les sommes versées par la Banque Centrale du Congo aux retraités et aux membres des familles des agents décédés.

32.3. Indemnités diverses

Les indemnités diverses constatées en 2018 comprennent notamment les indemnités de logement (CDF 10 832 millions), les indemnités de fin de carrière (CDF 6 099 millions), des indemnités de décès (CDF 43 millions), les indemnités de mutation (CDF 363 millions) et les indemnités de restauration (CDF 173 millions).

32.4. Autres charges de personnel

Les autres charges de personnel de l'exercice 2018 comprennent essentiellement les frais d'équipage des cadres de direction (CDF 1 221 millions), les soins médicaux (CDF 11 264 millions), le complément familial de CDF 198 millions, etc.

32.5. Secours au personnel BCC

Ce montant correspond au complément de salaire versé aux agents de la Banque pour compenser la perte du pouvoir d'achat suite à la dépréciation de la valeur de la monnaie nationale face au dollar américain.

33. DOTATIONS AUX PROVISIONS EXIGIBLES

Les dotations aux provisions exigibles s'analysent comme suit :

	Note	<u>31 Dec 2018</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>
Dotations aux provisions pour risques	33.1	3 679	12 994
Dotations aux provisions pour indemnités fin de carrière	33.2	12 764	29 354
Total Dotations aux provisions exigibles		<u>16 443</u>	<u>42 348</u>

33.1. Dotations aux provisions pour risques

Les dotations aux provisions pour risques au 31 décembre 2018 sont constituées de litiges nés au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018 ;

33.2. Dotations aux provisions pour indemnités de fin de carrière

Voir descriptions faites à la note 20.2.

34 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NON EXIGIBLES

Les dotations aux amortissements et provisions non exigibles s'analysent comme suit :

	<u>31 Dec 2018</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	29	46
Dotations aux ammortissements immeubles	5 036	3 229
Dotations aux ammortissements sur matériels, mobiliers et équipements	10 834	7 756
Dotations aux amortissements sur matériels informatiques	1 648	1 017
Dotations aux amotissements agencements et insatalltions	927	561
Provision pour dépréciation des immobilisations en attente	3 576	543
Dotations prov dépr Créances douteuse et prêts spéciaux	13 001	33 284
Dotations prov dépr cré BCC s/BC ME	0	10 795
Dotations prov dépr prêts spéciaux	983	3 337
Total Dotations aux amortissements et provisions non exigibles	36 034	60 568

35. REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NON-EXIGIBLES

Les reprises sur provisions non exigibles s'analysent comme suit :

	<u>31 Dec 2018</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>
Rep/prov.dépr.autr.construct°	(257)	(2)
Rep/prov.dép.mach.ô.bien.équip	(1 350)	(101)
Rep/prov.dépr.créance douteuse	(1 648)	(23 837)
Rep/prov dépr cré BCC s/BC ME	-	(11)
Rep/prov.dépr.maté.transport	(124)	-
Rep/prov.dépr.agenc. & instal.	(278)	-
Total Reprises sur amortissements et provisions non exigibles	(3 657)	(23 950)

36. PRODUITS EXCEPTIONNELS ET HORS-EXPLOITATION

Les produits exceptionnels et hors exploitation s'analysent comme suit :

	<u>31 Dec 2018</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>
Autres produits sur contrôle des opérations de change	(22 626)	(24 113)
Frais administratifs	(37 863)	(18 010)
Récupérations diverses	(5 113)	(1 372)
Produits sur exercices antérieurs	(2 949)	(22 079)
Autres	(497)	(613)
Total Produits exceptionnels et Hors-exploitation	(69 048)	(66 187)

37. CHARGES EXCEPTIONNELLES ET HORS EXPLOITATION

Les charges exceptionnelles et hors exploitation s'élèvent à CDF 22 163 millions et s'analysent comme suit :

Note	<u>31 Dec 2018</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>
Amendes et pénalités fiscales et autres pénalités	1 664	3 084
Moins-values cession d'immob.	214	
Mali des Caisses	135	127
Perte actifs	2 600	653
Charges sur exercices antérieurs	17 550	3 415
Total Charges exceptionnelles et Hors-exploitation	22 163	7 279

38. VARIATIONS DES ACTIFS A COURT TERME

	<u>31 Dec 2018</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>Variations</u>
Concours en MN aux établissements de crédit	16 240	264 403	-248 163
Avoirs et créances divers	384 986	223 430	161 556
Régularisations et suspens	64 836	62 713	2 123
Portefeuille titres Etat MN	1 249 498	1 249 498	-
Créances titrisées	773	773	-
Autres actifs	395 568	470 600	-75 032
Total Variation des actifs à Court Terme	2 111 901	2 271 417	-159 516

39. VARIATIONS DES PASSIFS A COURT TERME

Cette variation se présente comme suit :

	<u>31 Dec 2018</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>Variations</u>
Dépôts en MN (des résidents et des non-résidents)	796 298	496 568	299 730
Reprises de liquidités	42 500	35 000	7 500
Engagements en or et ME hors DTS	121 786	159 716	-37 930
Régularisations et suspens	39 772	19 526	20 246
Engagements divers	23 005	46 305	-23 300
Autres passifs divers	604	771	(167)
Total Variations des passifs à Court Terme	1 023 965	757 886	266 079

40. ECARTS DE CONVERSION SUR LES ENGAGEMENTS EN DTS ET TITRES EN MONNAIES ETRANGERES

Ces rubriques enregistrent la variation des écarts de conversion sur les comptes d'engagements en DTS et titres pour CDF 145 439 millions et le remboursement du principal sur l'emprunt FRPC de CDF 301 660 millions au 31 décembre 2018.

Annexe 1 : Bilan retraité

Actif

		31 Dec 2018	31 Dec 2017	
	Notes	<i>CDF</i> <i>(000.000)</i>	<i>CDF</i> <i>(000.000)</i>	Variation
<u>Actifs à court terme</u>				
<u>Trésorerie</u>				
Avoirs et créances en ME	3	1 668 839	1 449 990	218 849
Avoirs et créances en DTS auprès du FMI	4	28 651	142 569	(113 918)
S/Total Trésorerie		<u>1 697 490</u>	<u>1 592 559</u>	<u>104 931</u>
<u>Autres actifs à court terme</u>				
Concours en MN aux établissements de crédit	5	16 240	24 240	(8 000)
Avoirs et créances divers	8	384 986	148 779	236 207
Régularisation et suspens	9	64 836	62 713	2 123
Autres actifs		395 568	436 310	(40 742)
S/Total Autres Actifs à CT		<u>861 630</u>	<u>672 042</u>	<u>189 588</u>
<u>Actifs à long terme</u>				
Immobilisations	7	331 638	283 500	48 138
Titre en MN	6	1 249 498	1 249 498	(0)
Titres en ME		0	0	-
Créances titrisées		773	773	0
Ecart de conversion	10	310 934	297 980	12 954
Perte reportée				
S/Total Autres Actifs à long		<u>1 892 842</u>	<u>1 831 751</u>	<u>61 091</u>
TOTAL ACTIFS		<u>4 451 962</u>	<u>4 096 352</u>	<u>355 610</u>

Passif et fonds propres

(En millions de CDF)

Notes	31 Dec 2018	31 Dec 2017	Variation
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>	
<u>Passifs à court terme</u>			
Dépôts en MN	796 298	496 568	299 730
Reprise des liquidités	42 500	35 000	7 500
Régularisations et suspens	39 772	19 526	20 246
Autres passifs divers	604	771	-167
<i>Engagements en Or et ME hors DTS</i>	121 786	159 716	-37 930
Engagements divers	23 005	46 305	-23 300
			0
<i>S/Total Passifs à court terme</i>	<u>1 023 965</u>	<u>757 886</u>	<u>266 079</u>
			0
<u>Passifs à long terme</u>			
Billets et pièces en circulation	1 689 799	1 454 809	234 990
<i>Engagements en DTS</i>	1 377 691	1 523 130	-145 439
Prov. pr risques et charges	72 506	96 120	-23 614
<i>S/Total Passifs à long terme</i>	<u>3 139 996</u>	<u>3 074 059</u>	<u>65 937</u>
<u>Fonds propres</u>			
			0
Fonds propres	235 376	223 373	12 003
Résultat de l'exercice	52 624	41 034	11 590
Perte reportée			-
<i>S/Total Fonds Propres</i>	<u>288 000</u>	<u>264 407</u>	<u>23 593</u>
<u>TOTAL Passifs et capitaux propres</u>			
	<u>4 451 962</u>	<u>4 096 352</u>	<u>355 610</u>

Annexe 2 : Tableau de provisions

BANQUE CENTRALE DU CONGO

Direction de la Comptabilité et du Budget

STOCK ET PROVISION CORRESPONDANT AU 31/12/2018 (COUVERTURE 2018)

STOCK AU 31 DECEMBRE 2018			PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2018			
COMPTES	INTITULES COMPTES	SOLDES	COMPTES	INTITULES COMPTES	SOLDES	OBSERVAT°
PROVISIONS POUR DEPRECIATION						
4221000000	Contentieux Personnel	5 974 223 898	4817000000	Provisions dépr. Contentieux Personnel	5 714 809 629	96% de stock
4640100000	Créances sous-traitants	564 010 660	4840100000	Prov.dépr. créances sous-traitants	564 010 660	100% de Stock
4646000000	Débours à Récupérer Bques/liquidation	18 665 355 556	4813000000	Provisions s/Débours à Récupérer bques/liquidation	18 665 355 556	100% de Stock
4646120000	Débours à récup. ME Bque Congol. En liq.	56 674 044 319	4813020000	Prov. Dépr. Débours à récup. ME Bque Congolaise en liq.	56 674 044 319	100% de Stock
4646130000	Déb récup FIBank en ME	26 719 997 492	4813030000	Prov dépr déb réc FIBANK en ME	26 719 997 492	100% de Stock
4647000000	Découvert bques en liquidation	145 463 616	4813010000	Prov depr decouv bques liquid	145 463 616	100% de Stock
4649000000	Débours à récup.COOPEC en liquidation	2 725 968 251	4818000000	Provisions dépr.COOPEC en liquidation	2 725 968 251	100% de Stock
4649010000	Créances BCC s/Bque Congol. en liquid.	69 483 799 294	4816050000	Provisions dépr.créances BCC s/Bque Congol. En liquid.	69 483 799 294	100% de Stock
4649020000	Créances BIAC	781 886 273	4816060000	Provisions dépr.créances BCC s/Bque Congol. En liquid.	781 886 273	100% de Stock
4650000000	Débours à récup.sté microfin. en liquidation	418 864 949	4819000000	Provisions sté Microfin. en liquidation	418 864 949	100% de Stock
4652000000	Dettes cristal. bques en diff.	16 589 975 870	4830000000	Prov.dépr.dettes crista.FIBANK	16 589 975 870	100% de Stock
5633010300	Créances BCC s/Bque Congol. ME	46 898 500 007	5812030000	Provisions dépréc. Créance BCC s/Bque Congol. ME	46 898 500 007	100% de Stock
Sous total		245 833 584 934			245 382 675 915	
PROVISIONS POUR CHARGES & PERTES						
			1812000000	Provision Amendes & Pénalités	59 114 590 284	Dir Juridique
			1819000000	Autres provisions pr risques	627 156 895	DCB
			1821000000	Provision Indemnités Fin Carrières	12 764 356 150	DRH